

Emile Meurisse
1875 – 1952
Créateur des premières salles de cinéma
de Rosendaël et Saint-Pol-sur-Mer
par Jean-Claude Lagrou

Introduction

Maçon, puis maître maçon, comme son père André, Emile Meurisse, solidement installé, semble-t-il, dans sa profession est brutalement confronté à une conjoncture économique très délicate liée à la grave et durable crise du bâtiment qui éclate au début du 20^{ème} siècle mettant ainsi fin à une grande période de prospérité dans ce secteur d'activité.

*Tous deux, refusant la fatalité, décident alors de se reconvertir, le premier dans le « **métier de la bière** », en créant, à Rosendaël, la **brasserie Meurisse**, le second, dans celui du **cinéma**, en ouvrant la première salle à **Rosendaël** et à **Saint-Pol-sur-Mer**.*

La première démarche est à l'évidence moins risquée que la seconde ; le marché de la bière est en effet très porteur ; elle n'a pas de concurrent ; elle est en réalité la seule boisson commercialisée et cette situation de monopole durera, grosso modo, jusqu'à la première guerre mondiale qui sonnera le glas de son âge d'or ; les soldats découvrent, en effet, dans les tranchées, le « quart de pinard », le produit miracle si l'on en croit, tout au moins, l'axiome populaire, selon lequel « c'est le pinard qui a gagné la guerre » ; le vin s'installe durablement alors dans les habitudes alimentaires.

*La seconde démarche est beaucoup plus hasardeuse ; le choix d'**Emile** me semble avant tout dicté – mais il s'agit là d'un simple point de vue – par un goût immodéré pour la modernité qui lui restera chevillé au corps jusqu'à son dernier souffle, qu'il s'agisse du cinématographe, bien sûr, mais aussi de l'automobile ou de la photographie !*

*Sans doute sent-il, ou plutôt pressent-il, que « **le cinéma est un art, le produit de tous les arts** » et que cet art va devenir le phénomène culturel du vingtième siècle.*

Sans doute a-t-il conscience, lui, l'inventeur né, que le cinéma à peine né, et né pauvre, a besoin d'ingéniosité et de trucs dont il se sent capable.

Sans doute.

Sinon comment expliquer que le futur père de famille nombreuse qu'il est – ou qu'il est en passe de devenir – prend la décision de tout miser sur une « industrie » toute récente et à l'avenir plus qu'incertain.

*En tout état de cause, **Emile** parvient à ses fins et ce n'est sans doute pas un hasard si la presse locale salue, à l'occasion de son décès, la disparition de « **l'une des plus vieilles et des plus distinguées figures de la ville de Rosendaël** ».*

Cet itinéraire couronné de succès mérite, me semble-t-il, la chronique que j'ai décidé de consacrer à mon arrière-grand-père et que j'ai le plaisir de vous présenter.

*Si vous possédez des témoignages ou des documents concernant notamment le cinéma « **L'Idéal** » de Rosendaël, n'hésitez pas à me joindre à jcmplagrou@orange.fr ; merci*

Le 21 mai 2013
Jean-Claude Lagrou

La naissance d'Emile

Emile André Cornil Meurisse voit le jour le lundi 1 novembre 1875 à Rosendaël

- section B.

Il est le fils légitime d'**Auguste André Cornil Meurisse**, maître maçon, âgé de 25 ans et de **Marie Joséphine Ardaen**, couturière à Rosendaël, âgée de 22 ans ; elle est la fille de **Pierre Matthieu Ardaen** et de **Marie Jeanne Corneille Leuregans**.

Emile sera successivement maçon, maître maçon, directeur de cinéma, propriétaire à Rosendaël.

Il est l'aîné d'une fratrie de 12 enfants, 4 filles et 8 garçons, nés entre 1875 et 1898 à Rosendaël ; il existe donc l'équivalent d'une génération, 23 ans, entre la naissance d'**Emile** et celle de son frère cadet **Julien** ; ce dernier voit en effet le jour l'année du mariage de son aîné.

Emile	1875
Julia	1877
Eugène	1879
Clément	1880
Georges	1882
Alfred	1884
Firmin	1886
Lucie	1887
Hélène	1891
Jeanne	1893
Albert	1895
Julien	1898

Acte de naissance n° 169 d'Emile André Cornil Meurisse / Etat-civil de Rosendaël.

« L'an mil huit cent soixante quinze, le deux novembre, onze heures du matin, devant nous, **Philippe Schodduyn**, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de Rosendaël, Canton Est et arrondissement de Dunkerque, Département du Nord, est comparu **Auguste André Cornil Meurisse**, maître maçon, âgé de vingt-cinq ans, né à Téteghem (Nord), demeurant à Rosendaël, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure sise section B en cette commune, hier, à quatre heures du soir, et de **Marie Joséphine Ardaen**, couturière, âgée de vingt deux ans, née à Téteghem (Nord), son épouse ; auquel enfant il a été donné les prénoms de **Emile André Cornil** ; les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de **Louis Matthys**, forgeron, âgé de trente neuf ans et de **Charles Augustin Decanter**, employé de chemin de fer, âgé de trente un ans, domiciliés tous deux en cette commune ; lesquels ainsi que le comparant ont signé avec nous le présent acte après lecture faite ».

Mentions marginales :

Mariage :

« Par acte en date du six mai mil huit cent quatre vingt dix neuf, inscrit à la mairie de Dunkerque, **Meurisse Emile André Cornil**, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec **Ryssael Céline Marie Cécile** ».

Décès :

« Décédé à Rosendaël le treize septembre mil neuf cent cinquante deux ».

Que se passe-t-il en France à la naissance d'Emile ?

Le **Maréchal de Mac-Mahon**, qui a succédé à **Adolphe Thiers**, démissionnaire, préside aux destinées de la France. Le Maréchal, qui a servi tous les régimes et réprimé la Commune, est nommé Président de la République le 24 mai 1873.

Ses partisans voient en ce royaliste dans l'âme le sauveur de la Monarchie ; mais les

gouvernements se succèdent, les Présidents du Conseil changent et les Républicains renforcent inexorablement leur influence

Mac Mahon est contraint à la démission le 30 janvier 1879 à 71 ans après le triomphe de ces derniers aux élections.

Louis Joseph Buffet est Président du Conseil.

Le fait marquant de cette année 1875 reste sans nul doute l'adoption de la Constitution de la IIIème République et celle, à une voix de majorité, de l'amendement Wallon qui donne à la République un caractère presque définitif ; le Président de la République est, en effet, désormais élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée Nationale ; il est nommé pour sept ans ; il est rééligible.

Que se passe-t-il dans le Dunkerquois à la naissance d'Emile ?

*Localement, les Dunkerquois ont encore en mémoire le souvenir de la toute récente guerre de 1870. Mais laissons parler le **Docteur Lemaire** !*

1870 dans le calme et les festivités...

Tout semble donc aller pour le mieux ; lors du plébiscite du 9 mai, réclamé par le gouvernement, l'acquiescement est, en effet, unanime en faveur de l'empire libéral.

Vers le 9 juillet, des bruits de bottes, auxquels personne ne veut croire, viennent toutefois troubler la quiétude de la population.

Quelques préparatifs sont effectués en hâte par l'autorité militaire ...

Mais les événements se précipitent : la guerre est déclarée le 19 !

Le 21 juillet, le 98ème de ligne quitte Dunkerque pour l'armée du Rhin sous les vivats d'une population en délire qui s'époumone en chantant le « Chœur des Girondins ».

*Le **contre-amiral Moulac** est nommé préfet maritime et prend la direction de la défense de la côte.*

La ville est mise en état de siège.

*Les élections sont toutefois maintenues et la **municipalité Delélis** est réélue ...*

L'enfance et l'adolescence d'Emile

*L'enfance et l'adolescence d'**Emile** ne me sont pas connues mais l'on peut imaginer, avec **Raymond Lasuye**, son gendre, ce qu'a été sa scolarité primaire ou, pour le moins, le contexte dans lequel elle s'est déroulée.*

Il est, pour ce faire, nécessaire de se remémorer en quoi consistait le système éducatif en cette fin du 19^{ème} siècle.

Un bref retour en arrière nous éclaire sur la question.

*Rosendaël possède, avant même d'être érigée en commune en 1860, deux écoles ; la première est mixte ; c'est une simple maison que le curé de l'époque, l'**abbé Lanscheere**, fait construire en 1847 ; elle se trouve à l'emplacement, en 1960, du magasin de meubles de **M. L'Hois**.*

*En 1856, le curé, toujours lui, fait bâtir une école de filles sur un terrain donné, par **Mr et Mme Grawez** de Dunkerque, au conseil de fabrique ; sous le régime du Concordat, la fabrique consiste en un petit groupe de personnes officiellement nommées pour administrer les biens d'une paroisse ; les fabriques seront supprimées par la loi du 9 décembre 1905 ; le terrain s'étend sur l'actuelle **place Abbé-Bonpain** face à l'**église Notre-Dame** et l'école est confiée aux **Dames de la Sainte-Union**.*

Les deux écoles deviennent communales en 1860 ; l'école des filles est donnée en location à la commune moyennant un loyer annuel de 300fr ; l'école des garçons est confié à un instituteur laïc certes mais aussi chantre et sacristain ; c'est-à-dire qu'il chante dans les offices religieux, qu'il est préposé à la sacristie et qu'il est chargé de l'entretien de l'église ; cette situation perdure jusqu'en 1881, date à laquelle l'instituteur est définitivement déchargé de ses fonctions extrascolaires.

*Entre temps, le conseil de fabrique donne à bail un terrain sur lequel l'instituteur, **M. Cardon**, fait construire, à ses frais, une habitation et une salle de classe ; cette habitation se situe à l'emplacement,*

en 1960, du magasin de cycles **Loones**, rue Paul Machy, à hauteur de l'intersection entre cette artère, qui relie Rosendaël à Dunkerque, et la rue Félix Coquelle qui mène à Tétéghem.

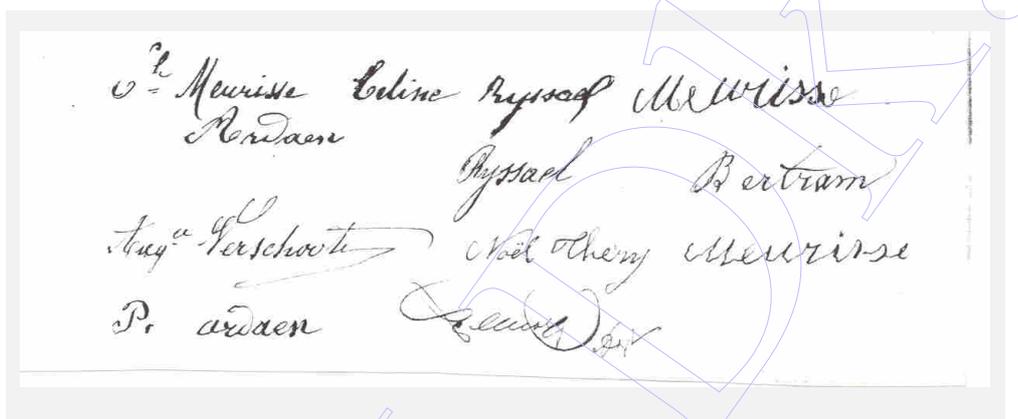
Cette organisation pour le moins archaïque ne convient pas à la municipalité et ce, d'autant plus, que les salles de classe ne sont même pas propriété communale.

Le conseil municipal présidé par **Philippe Schooduyn** vote donc, en 1872, le principe de la construction d'une école de garçons ; la première pierre est posée le 4 novembre 1873 ; elle compte 3 classes en 1875, le double sept ans plus tard ; c'est l'école Pasteur, située rue Robert Vangheluwe, côté ouest.

Les effectifs scolaires ne cessant d'augmenter - 258 garçons et 207 filles en 1875, 405 garçons et 370 filles en 1882 -, une deuxième école voit le jour le 1^{er} octobre 1883, c'est l'école Jules Ferry.

C'est cette école que fréquente **Emile**.

Quel élève est-il ? Nous n'en savons rien mais j'ai la faiblesse de penser qu'il devait être, pour le moins, curieux de tout et d'une imagination sans bornes ; sa signature affirmée, sur son acte de mariage, la première à gauche sur la première ligne, témoigne en tous cas, d'une maîtrise certaine de l'écriture.



Sa scolarité primaire achevée, **Emile** fait tout naturellement l'apprentissage du métier de maçon, « sur le tas », dans l'entreprise familiale, aux côtés et sous l'autorité de son père **Auguste dit André**, maître maçon ; peut-on rêver meilleur professeur !

Puis c'est l'armée qui l'attend !

Le service militaire d'Emile

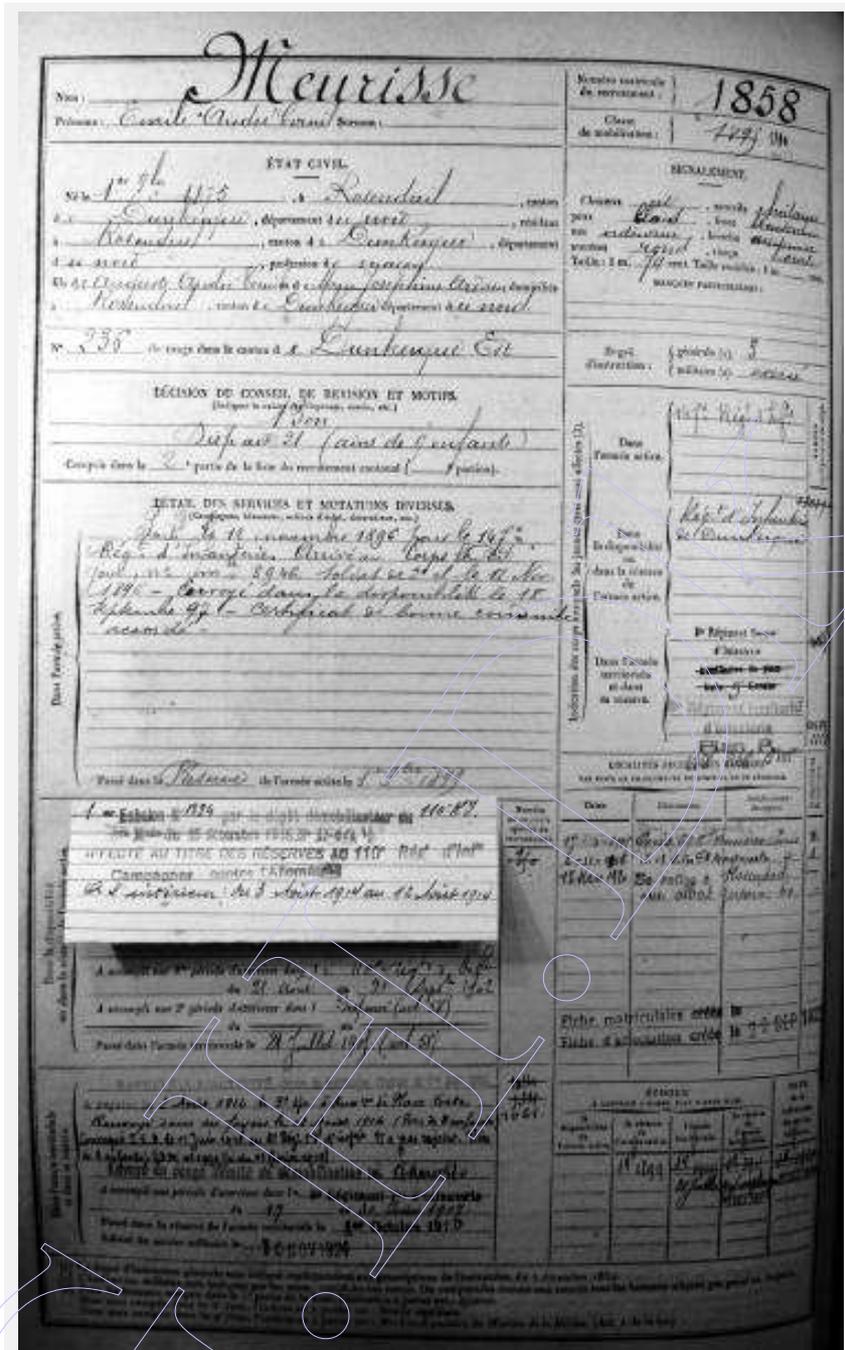
Son dossier militaire nous livre, à ce sujet, une information très précieuse ; il indique en effet à la rubrique « degré d'instruction générale » le niveau 3 ce qui signifie qu'il sait lire et écrire mais qu'il possède aussi une instruction primaire, comme l'indique la grille d'évaluation de l'époque :

- 0 : ne sait lire ni écrire = illettré
- 1 : sait lire seulement
- 2 : sait lire et écrire
- 3 : possède une instruction primaire
- 4 : a le brevet de l'enseignement primaire
- 5 : bachelier, licencié ou davantage
- X : degré d'instruction non vérifié

Le dossier militaire d'Emile

Ce dossier nous apporte de précieuses indications

- ▶ Sur l'homme
- ▶ Sa physionomie (« son signalement »).
- ▶ Ses affectations
- ▶ Et ses domiciles successifs



Original conservé aux Archives Départementales du Nord

Transcription du livret militaire

► **Etat-Civil :**

Nom : Meurisse

Prénoms : Emile André Cornil

Etat-civil :

Né le 1^{er} novembre 1875 à Rosendaël, canton de Dunkerque, département du Nord,

Résidant à Rosendaël, canton de Dunkerque, département du Nord,

Profession de maçon,

Fils de **Auguste André Cornil** et de **Marie Joséphine Ardaen**, domiciliés à Rosendaël,

Canton de Dunkerque.

N° 236 de tirage dans le canton de Dunkerque Est.
Numéro matricule de recrutement : 1858
Classe de mobilisation : 1895 (barré) 1890.

► **Signalement :**

Cheveux et sourcils : châtons.
Yeux : clairs.
Front et nez : ordinaires.
Bouche : moyenne.
Menton : rond.
Visage : ovale.
Taille : 1m74.

► **Degré d'instruction :**

Générale : 3

► **Militaire : exercé**

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active : **147^{ème} Régiment d'Infanterie.**

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : **Régiment d'Infanterie de Dunkerque.**

Dans l'armée territoriale et la réserve : **3^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie.**

► **Localités successives habitées :**

17 mai 1915, **69 boulevard Bessières, Paris,**
2 novembre 1916, **15-13, rue du Faubourg Montmartre, Paris**
18 mars 1920, **60, rue Albert Cuenin, Rosendaël.**

► **Décision du conseil de révision et motifs (indiquer la nature des dispenses, sursis, etc) :**

Bon.
Disp art 21 (aîné de 9 enfants)
Compris dans la 2^{ème} partie du recrutement national.

► **Détails des services et mutations diverses (campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc).**

► **Dans l'armée active :**

Parti le 12 novembre 1896 pour le 147^{ème} Régiment d'Infanterie. Arrivé au Corps le dit jour, numéro matricule 8946.
Soldat de 2^{ème} classe le 12 novembre 1896 – Envoyé dans la disponibilité le 18 septembre 1897 – Certificat de bonne conduite accordé.
Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} septembre 1899.

► **Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active :**

1^{er} échelon n°1894 par le dépôt mobilisateur du 110^{ème} RI, Xelle du 15 décembre 1918 n°
Affecté au titre des réserves au 110^{ème} Régiment d'Infanterie / Campagnes contre l'Allemagne.
A l'intérieur : du 3 août 1914 au 12 août 1914.
A accompli une 1^{ère} période d'exercices dans le 110^{ème} R.I du 25 août au 21 septembre 1902.
A accompli une 2^{ème} période d'exercices dans : dispensé (art. 58).
Passé dans l'armée territoriale le 21 juillet 1905 (art. 58).

► **Dans l'armée territoriale et dans la réserve :**

*Rappelé à l'activité (Décret de Mobilisation Générale du 1er Août 1914)
 A rejoint le 2 août 1914 le 9ème Gr. d'Aux...res de Place Forte.
 Renvoyé dans ses foyers le 12 août 1914 (père de 8 enfants).
 Convoqué I.S.D le 11 juin 1915 au 8ème Régiment d'Infirmierie.
 N'a pas rejoint. Père de 8 enfants (D.M n° 1999 du 11 février 1915).
 Envoyé en congé illimité de démobilisation le 18 mars 1920.
 A accompli une période d'exercices dans le 8ème Régiment Territorial d'Infanterie
 Du 17 au 30 juin 1907.
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er octobre 1910.
 Libéré du service militaire le 10 novembre 1924.*



Emile, militaire en 1896 ; il est âgé de 21 ans.



*Photographie un peu pâle, hélas, prise à Givet (Ardennes).
 On y aperçoit Emile au second rang, à gauche, sous la croix.*

Mariage Emile André Cornil Meurisse / Céline Marie Cécile Ryssael

Emile épouse le samedi 6 mai 1899 à 11h00 à Dunkerque Céline Marie Cécile Ryssael, née le 21 novembre 1876 à Dunkerque, 48 rue Saint Jean, la fille légitime de Jean Emile Ernest Ryssael et de Darie Hérine Célestine Bertram.

Agé de 23 ans, maçon, il est domicilié chez ses parents à Rosendaël ; son père est maître-maçon.

Agée de 22 ans, sans profession, elle est domiciliée chez ses parents à Dunkerque ; son père est menuisier.

Ils sont tous deux célibataires et ont passé un contrat de mariage le 2 mai 1899 devant Me Alfred Huret, notaire à Dunkerque.

Ils ont pour témoins respectifs :

Pierre Mathieu Ardaen, maçon, âgé de soixante douze ans, aïeul de l'époux,

Pierre Louis Meurisse, jardinier, âgé de cinquante sept ans, oncle de l'époux, demeurant tous deux à Rosendaël,

Auguste Gustave Verschotte, maître voilier, âgé de cinquante neuf ans, oncle paternel par alliance de l'épouse,

Noël Etienne Théry, journalier, âgé de quarante cinq ans, oncle maternel par alliance de l'épouse, demeurant tous deux à Dunkerque.

Acte de mariage n°124 - Emile André Cornil Meurisse / Céline Marie Cécile Ryssaël



« L'an mil huit cent quatre vingt dix neuf, le six mai, onze heures du matin, devant nous **Jules Edouard Louis Deman**, adjoint au Maire, remplissant par délégation les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil de la ville de Dunkerque, département du Nord, sont comparus publiquement en l'hôtel de la Mairie, **Emile André Cornil Meurisse**, maçon, né à Rosendaël (Nord) le premier novembre mil huit cent soixante quinze, ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance ci-annexé, y demeurant avec ses père et mère, fils mineur quant au mariage, de **Auguste André Cornil Meurisse**, maître maçon, et de **Marie Joséphine Ardaen**, tous deux ici présents et consentants à ce mariage ; et **Céline Marie Cécile Ryssaël**, sans profession, née à Dunkerque le vingt un novembre mil huit cent soixante seize, ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance inscrit au registre de cette année sous le n° 1209, y demeurant avec ses père et mère, fille majeure de **Jean Emile Ernest Ryssaël**, menuisier, et de **Darie Héline Célestine Bertram**, tous deux ici présents et consentants à ce mariage ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette Mairie les dimanches seize et vingt trois avril dernier, et en celle de Rosendaël, ainsi qu'il en résulte du certificat annexé, les mêmes dimanches, aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de tous les actes ci-dessus mentionnés, et du chapitre six du Code Civil sur les droits et les devoirs respectifs des époux, et sur interpellation les parties nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage suivant acte en date du deux de ce mois, passé devant **Maître Alfred Huret**, notaire, à

Dunkerque, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour femme et pour mari, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que **Emile André Cornil Meurisse** et **Céline Marie Cécile Ryssaël** sont unis par le mariage ; de tout quoi avons dressé acte en présence de **Pierre Mathieu Ardaen**, maçon, âgé de soixante douze ans, aïeul de l'époux, de **Pierre Louis Meurisse**, jardinier, âgé de cinquante sept ans, oncle de l'époux, tous deux demeurant à Rosendaël, de **Auguste Gustave Verschoote**, maître voilier, âgé de cinquante neuf ans, oncle paternel par alliance de l'épouse, et de **Noël Etienne Thery**, journalier, âgé de quarante cinq ans, oncle maternel par alliance de l'épouse, demeurant tous deux à Dunkerque ; et ont les contractants, leurs pères, leurs mères et les témoins signé avec nous, après lecture faite ».

Signature d'Emile Meurisse

Signature de Céline Ryssaël

Mariage Emile Meurisse / Céline Ryssaël



La famille Bertram

*On aperçoit, au second plan sur le cliché, première à partir de la gauche, **Darie Hérine Célestine Bertram**, et sixième, **Jean Emile Ernest Ryssaël** (fumant la pipe), parents de **Céline Marie Cécile Ryssaël**, 2^{ème} toujours au second plan.*

Enfants du couple Emile Meurisse / Céline Ryssaël

Neuf enfants naissent de cette union :

Marcel	1900
Marceline	1901
Paul	1904
Lucien	1906
Lucienne	1907
Ernest	1908
Suzanne	1910
Raymond	1912
Edouard	1915



Les enfants d'Emile et Céline, rue Albert Cuenin à Rosendaël.

De gauche à droite : Marcel, Marceline, Paul, Lucien, Lucienne, Ernest, Suzanne, Raymond et Edouard dit Emile.



Les mêmes en 1967 lors d'une cérémonie familiale à l'Armorial à La Panne (Belgique).

De gauche à droite : Edouard dit Emile, Raymond, Suzanne, Ernest, Lucienne, Lucien, Paul, Marceline et Marcel (ordre inversé par rapport à la photo précédente).



Toujours les mêmes en 1967 lors de la même cérémonie mais cette fois avec leurs épouses et époux respectifs.

De gauche à droite :

Au second plan, Marcel Meurisse, Isaïe Lagrou, Paul Meurisse, Lucien Meurisse, Raymond Lasuye, Ernest Meurisse, Suzanne Meurisse, Raymond Meurisse, Edouard dit Emile Meurisse.

Au premier plan : Marthe Mevaere, Marceline Meurisse, Marthe Vanpoperynghe, Raymonde Pécourt, Lucienne Meurisse, Marie Thérèse dite Thérèse Bruynogge, Georges Mahieu, Elisabeth Poulain et Philomène dite Philo Destée.

Sa vie professionnelle / ses passions

Emile Meurisse et l'automobile

Emile est, de l'avis même de ses contemporains, un extraordinaire bricoleur et un infatigable inventeur.

*Fils d'un maître maçon devenu marchand brasseur, aîné d'une famille nombreuse (douze enfants), **Emile**, maçon puis maître maçon, devient à son tour, et tout naturellement, entrepreneur de maçonnerie à Rosendaël, quand en 1910, éclate la grave et durable crise du bâtiment qui met fin à une période de grande prospérité et qui a été déjà évoquée dans l'introduction.*

Marié depuis onze ans, père à l'époque de sept enfants – il en aura neuf au total – il est contraint, économiquement, de « changer son fusil d'épaule ».

*Son père, **Auguste dit André Meurisse**, est alors propriétaire de la brasserie du même nom, rue Albert Cuenin à Rosendaël, et son frère **Eugène**, de trois ans son cadet, laitier, rue de la mairie également à Rosendaël, à proximité de la pharmacie Vigneron.*

*C'est à cette époque qu'**Auguste Meurisse** et son épouse **Marie Ardaen**, les parents d'**Emile**, ils sont alors âgés d'une soixantaine d'années, décident de procéder, de leur vivant, à un partage de leurs biens selon des modalités qui ne me sont pas connues.*

*Il y aura désormais la branche « **brasserie Meurisse** » et la branche « **cinéma Meurisse** ».*

*Dans la première sont regroupés, **Auguste Meurisse** et sept de ses enfants, qui poursuivront l'exploitation de la brasserie.*

Il est intéressant de souligner, pour l'anecdote, que six d'entre eux resteront célibataires et que le septième se mariera très tardivement ! Le fait mérite d'être souligné à défaut d'être expliqué, si tant est qu'il existe une explication !

***Eugène** choisit de vivre de ses rentes.*

Emile décide, quant à lui, de se lancer dans l'aventure naissante du cinématographe ; rien d'étonnant à cela, si l'on sait qu'il est passionné par tous les progrès techniques et technologiques de son temps.

C'est ainsi qu'il est le premier Rosendalien à posséder un vélocipède à bandages pleins comme en témoigne ce cliché.



Sa visite à l'exposition universelle de Paris en 1900, alliée à sa curiosité naturelle, est, selon sa fille **Marceline Meurisse**, ma grand-mère paternelle, déterminante.

L'Exposition de 1900 – la dernière à recevoir officiellement l'épithète d'universelle – est un apogée ; l'affluence y bat des records puisque, face aux vingt-sept millions d'entrées de Chicago en 1893, elle en revendique plus de cinquante, chiffre inouï compte tenu du niveau de vie et des moyens de transport de l'époque.

Et pourtant **Emile** y est !

La France s'exhibe aux yeux du monde, triomphale à défaut d'être triomphante ; elle sort de son isolement diplomatique en faisant fête à son allié russe (pont Alexandre III) à la veille d'une réconciliation spectaculaire avec le Royaume-Uni ; elle étale, face précisément à l'impressionnant Royaume-Uni, sur les collines du Trocadéro, les richesses de son empire colonial.

De manière plus diffuse, la « francité » coule à pleins flots au travers des multiples édifices ; il n'est pas jusqu'au front des inventions qui ne permette au pays hôte de se mettre en avant comme berceau du cinématographe ou ... du radium, bref comme le pays de la « qualité », face aux statistiques accablantes de la « quantité » britannique, allemande ou déjà américaine.

Le cinématographe, nous en reparlerons !

Nous sommes en 1900 !

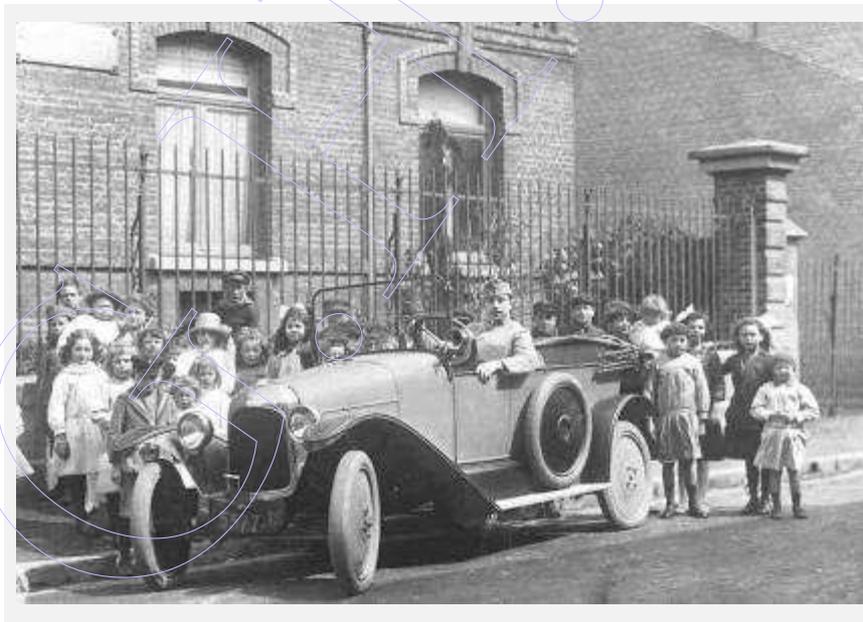
Emile a 25 ans et des projets pleins la tête !

Il est, dit-on, le premier à circuler en automobile dans les rues de Rosendaël dès 1906 ; j'ignore la marque et le modèle du véhicule.

*On aperçoit sur le cliché ci-après, pris entre 1919 et 1926, et de gauche à droite, les parents d'Emile, **Auguste dit André et Marie**, ainsi que son épouse **Céline**, posant devant son véhicule de l'époque : une **Citroën Type A**.*



*La passion de l'automobile ne le quittera jamais et il la transmettra à son fils aîné **Marcel** qui la transmettra à son tour à son fils **Jean** tous deux garagistes à Rosendaël, rue du Chapeau-Rouge (rue Félix Coquelle).*



*On aperçoit sur la photographie ci-dessus, **Marcel Meurisse**, dont il vient d'être question, fils aîné d'**Emile**, en uniforme, au volant de la voiture de son père, stationnée rue Albert Cuenin à Rosendaël.*

*Pour les lecteurs spécialistes en voitures anciennes, ce véhicule a été identifié par « **l'Amicale Citroën** » comme étant une Citroën Type A 1919, première voiture en date dans la production Citroën, première voiture construite en Europe en grande série, première voiture économique livrée complète (éclairage et démarreur électriques, capote, roue de secours habillée, etc), première voiture française avec le volant à gauche (ce qui fut un argument de vente car la plupart des voitures*

étaient à l'époque en conduite à droite) et enfin première voiture destinée au grand public, systématiquement étudiée pour être conduite par tous.

Son prix de lancement, 7 950 francs, est exceptionnellement bas pour l'époque, appréciation qu'il convient néanmoins de relativiser lorsque l'on sait qu'un ouvrier de chez Citroën gagnait à l'époque moins de 2 francs 75 de l'heure, que le salaire horaire moyen d'un manœuvre était de 1 franc 80, et qu'il existait alors un impôt de 90 francs pour les véhicules de 6 à 10 chevaux, ce qui est le cas de cette voiture.

La Type A, conçue par l'ingénieur **Salomon**, est dotée d'un moteur 4 cylindres en ligne à soupapes latérales, 1 327 cm³, très économique, ne consommant que 7,5 litres d'essence ordinaire aux 100 kms.

Cette motorisation, 18 CV réels à 2 100 tours/minute, 8 CV de puissance fiscale, boîte 3 vitesses, lui permet d'atteindre facilement 65 km/h en paliers.

Le train avant est dépourvu de frein, le frein à pied agit sur l'arbre de transmission et le frein à main sur les tambours arrière. Le véhicule pèse à vide 810 kgs et mesure 3,68 m de long, 1,41 m de large et 1,7 m de hauteur. La suspension est à ressorts à lames $\frac{1}{4}$ elliptiques AV et AR sans amortisseurs.

Toujours selon mon interlocuteur, qui a lui-même restauré une Type A (cf photo ci-dessous), le véhicule appartenant à Emile, est une Torpédo tourisme luxe 4.



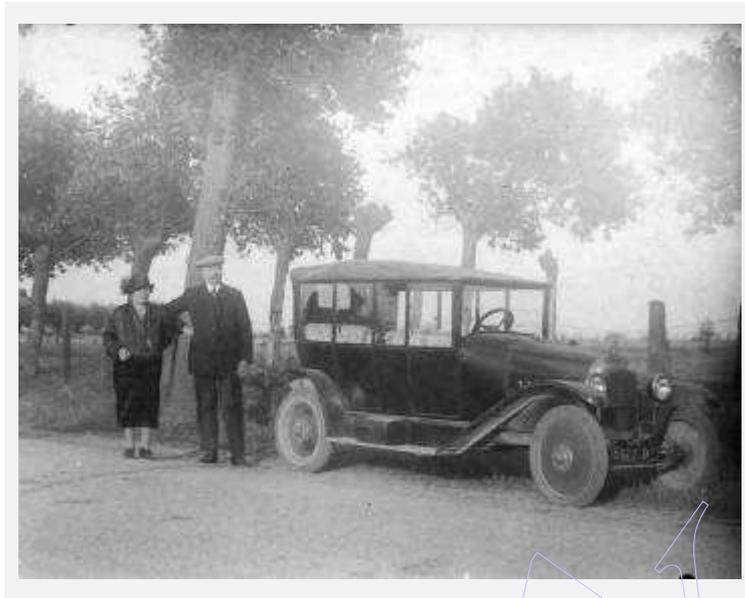
Véhicule restauré

Remarquez, ajoute le spécialiste, la caisse à outils sur le côté et les mikas qui sont une option pour l'époque ainsi que les phares à grande portée.

Selon lui cette voiture a été construite entre janvier et avril 1920 et son prix, à l'époque est de 11 000 francs.

24 093 exemplaires de la Type A (tous modèles confondus, y compris les utilitaires) ont été fabriqués de mai 1919 à décembre 1921.

Force est de reconnaître qu'**Emile** et **Céline** ont fière allure auprès de leur superbe Torpédo sur la photo ci-après !



Emile Meurisse et le cinématographe

Mais c'est, avant toute autre chose, répétons le, le cinématographe qui le passionne.

Sent-il, ou plutôt pressent-il, intuitivement sans doute, à l'instar de Georges Méliès, que « le cinéma est un art, le produit de tous les arts » mais surtout que cet art va devenir le phénomène culturel du vingtième siècle ; peut-être.

A-t-il conscience, lui, l'inventeur né, que le cinéma à peine né, et né pauvre, a besoin d'ingéniosité et de trucs dont il se sent capable ; sans doute.

Mesure-t-il, lui, le futur père de famille nombreuse, le risque de tout miser sur une « industrie » toute récente et dont l'avenir est pour le moins incertain ; très vraisemblablement car il dispose pour cela d'un certains nombre de repères.

*Rappelons un instant, pour une meilleure compréhension, que la première démonstration publique du cinématographique a lieu à Paris, le **22 mars 1895**, mais que la première salle de spectacle proprement dite ne s'ouvre que le 28 décembre de la même année dans les sous-sols du **Grand Café, boulevard des Capucines**.*

Mais Dunkerque n'est pas la capitale.

Localement, il est, sans nul doute, un observateur très attentif des premiers pas, plus ou moins réussis, de cette nouvelle technologie, premiers pas que nous rappelons brièvement ici :

▶ première séance, le **25 juin 1900**, du **Cinématographe Français** qui « construit sa loge derrière le palais de Justice »,

▶ représentation, en **janvier 1902**, du **cinématographe Thévenon**,

▶ représentation, en **décembre 1902**, du **cinématographe Lumière** ; sept ans après les parisiens, les dunkerquois découvrent, à leur tour, « **L'arroseur arrosé** » et « **L'arrivée du train en gare de La Ciotat** »,

▶ première représentation, le **2 avril 1904**, dans une « salle en dur », **salle Sainte Cécile**, place du Palais de Justice de **Dunkerque** de la **société Impérator**, « Tous les jours deux grandes représentations, matinée à 4h, soirée à 8h1/2, l'**Impérator**, le merveilleux cinématographe parlant, seul en son genre, représentant les personnages plus grands que le naturel, sur un écran de 25 mètres – Les dimanches et jeudis grande matinée à 4 heures – Prix des places : 1fr50 ; 1fr ; 50 cent » ; le « **merveilleux cinématographe parlant** » dont il est question dans la « réclame » n'est rien d'autre qu'une synchronisation entre les images projetées et le son d'un gramophone,

▶ Ouverture à Coudekerke-Branche, rue de la Gare, au **printemps 1905**, par **Robert Clemmersenne**, de la première salle de l'agglomération : **l'Aviation** ; la salle est attenante au café où les clients peuvent se désaltérer lors des nombreux incidents techniques !

C'est donc, en toute connaissance de cause, qu'en 1911, Emile franchit le pas.

Il est, à l'époque, père de sept enfants : Marcel (1900), Marceline (1901), Paul (1904), Lucien (1906), Lucienne (1907), Ernest (1908) et Suzanne (1910).



Il se rend donc à Paris pour y acheter des appareils de projections et, après s'en être fait expliquer le fonctionnement, revient à Rosendaël où il fonde, rue Albert Cuenin, « l'établissement du phono-cinéma », le premier cinéma de la commune, connu sous le nom de « Phono-Cinéma », qui ouvre ses portes le 16 avril de cette année.

Sur ce cliché, pris rue Albert Cuenin, vers 1911/ 1912, il me semble reconnaître, assis sur le rebord de la fenêtre gauche, Lucien, devant ce dernier à droite, ma grand-mère, Marceline, devant la fenêtre droite, Paul, coiffé d'un chapeau, et à l'extrême droite, mon arrière grand-mère, Céline Ryssaël, tenant dans ses bras un enfant, peut-être sa fille Suzanne ?

Il est, par ailleurs, intéressant de noter sous l'enseigne « Phono-Cinéma », le panneau « Photographie Animée » !

Cela mérite que l'on s'y arrête un instant !

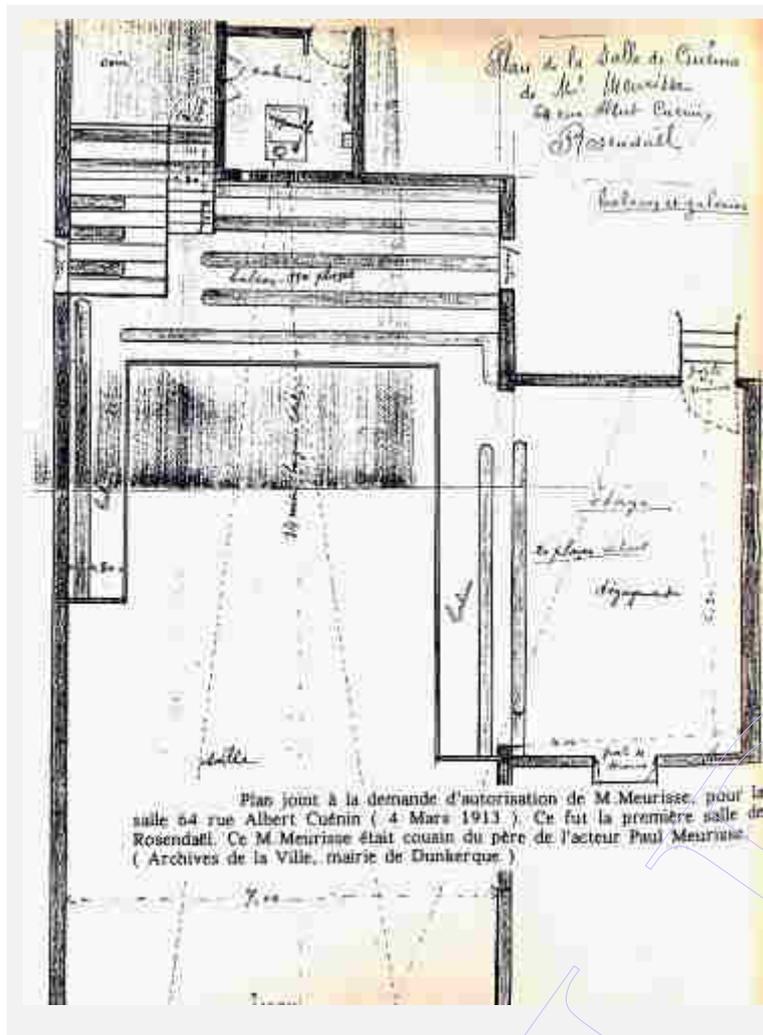
Amoureux fou de toutes les technologies nouvelles, Emile ne pouvait rester indifférent aux charmes de la photographie, en y ajoutant, bien sûr, sa petite touche personnelle, comme en témoigne cette astucieuse « photographie animée » qui connaît un réel succès à l'époque. L'ensemble est composé d'un étui rectangulaire en carton, ouvert sur une fenêtre.

Cette dernière laisse apparaître un portrait imprimé sur une languette qui coulisse dans l'étui.

Le déplacement de la languette fait bouger la moustache du personnage.



Mais revenons au Cinéma !



Le « **Phono-Cinéma** » n'est rien d'autre qu'une salle où l'on donne des projections cinématographiques.

Les films sont muets et l'appareil de projection se manœuvre à la manivelle ; il n'est donc pas nécessaire d'embaucher un pianiste dont la vocation première est de couvrir le bruit du moteur ; un phonographe, dont l'amplification sonore est obtenue à l'air comprimé, fonctionne pendant le spectacle.

L'économie, ainsi réalisée, permet à **Emile Meurisse** d'offrir à ses concitoyens rosendaliens, moins « riches » que les voisins dunkerquois, un avantage non négligeable : **le cinéma à prix réduit.**

Les projections ont lieu en matinée de 5h à 6h 1/2 et en soirée de 8h à 11h 1/2.

« **La Voix du Nord** » des dimanche 18 et lundi 19 septembre 1977, dans la rubrique « Sur notre album rétro » reproduit le programme du dimanche 14 mai 1911 du **Grand Etablissement du Phono-Cinéma**, rue Albert Cuenin (près de l'Eglise est-il précisé) ; à l'affiche : « **Guillot afficheur** (Comique), **Grand'Mère** (Drame), **Première Bicyclette de Robinet** (Comédie), **Esclave de Carthage** (Grand Drame), **Cousin de Cendrillon** (Comique), **Petites Mains qui sauvent** (Drame), **Rira bien qui rira le dernier** (Comique), **Roi de Thulé** (Féerie en Couleurs), **La Surprise** (Comique), **Calomnie** (Drame), **Voleur volé, battu pas content** (Comique), **La Guêpe** (Comique) ; suivent le prix des places ; en matinée, de 5 h à 6 h 1/2 : premières 0,20 – secondes 0,10 ; en soirée, de 8 h à 11 h 1/2 : premières 0,50 – secondes 0,30 – troisièmes 0,20. Le matin, signale le programme, à partir de 10 heures, audition de **l'Elcéphone**, le phonographe le plus **BEAU**, le plus **PUISSANT** à ce jour, marchant à l'électricité et à l'air comprimé. **La dernière invention du Siècle** ». On ne lésine pas avec les superlatifs !

Grand Etablissement du
PHONO-CINEMA
Rue Albert-Cuenin (près de l'Eglise)

PROGRAMME
du Dimanche 14 Mai 1911

Guillot afficheur (Comique)
Grand'Mère (Drame)
Première Bicyclette de Robinet (Comédie)
Esclave de Carthage (Grand Drame)
Cousin de Cendrillon (Comique)
Petites Mains qui sauvent (Drame)
Rira bien qui rira le dernier (Comique)
Roi de Thulé (Féerie en Couleurs)
La Surprise (Comique)
Calomnie (Drame)
Voleur volé, battu pas content (Comique)
La Guêpe (Comique)

PRIN DES PLACES

En Matinée de 5 h. à 6 h. 1/2	Premières	0,20
	Secondes	0,10
En Soirée de 8 heures à 11 h. 1/2	Premières	0,50
	Secondes	0,30
	Troisièmes	0,20

Le Matin, à partir de 10 heures, audition de **l'ELCÉPHONE**, le Phonographe le plus **BEAU**, le plus **PUISSANT** à ce jour, marchant à l'électricité et à l'air comprimé. La dernière invention du Siècle.

Le public vient nombreux, et c'est heureux.

C'est heureux, car la presse locale occulte totalement l'ouverture de la salle, alors qu'un an plus tard, très précisément le 26 septembre 1912, le journal Nord Maritime s'extasie ; je cite : « en la salle du « Coq Blanc », se dérouleront les superbes films de la maison Pathé Frère », et d'ajouter : « à Rosendaël, le progrès marche ; il manquait à cette charmante commune une distraction véritable, un bon spectacle : c'est maintenant chose faite ; Rosendaël a son cinématographe ! ».

Tiens donc !

Hallucination ou cécité ?

Pourquoi un tel ostracisme médiatique ?

Emile est-il « politiquement » incorrect, pour reprendre une expression actuelle ?

Je n'en sais rien ; ce que je sais, par contre, c'est qu'Emile, pourtant sollicité, n'acceptera jamais de s'impliquer dans la vie politique locale sans doute plus par pragmatisme commercial que par manque de conviction : «un bon commerçant ne doit pas faire de politique sous peine de mécontenter et de perdre la moitié de sa clientèle » aimait-il répéter à qui voulait l'entendre.

Le saltimbanque qu'il est, c'est ainsi que le présente le clergé local qui voit d'un assez mauvais œil la jeunesse rosendaliennne s'adonner à un divertissement inconnu et donc par définition suspect, le saltimbanque donc, entend également conserver ainsi son indépendance à laquelle il est très attaché.

L'attitude de la presse ne l'inquiète donc pas outre mesure.

Devant le succès remporté par son cinéma rue Albert Cuenin à Rosendaël, il ouvre en effet une deuxième salle, rue d'Alsace Lorraine à Saint-Pol-sur-Mer, la première salle de cette commune.

Le matériel est plus performant et les Saint-Polois peuvent voir les films « chantants », même si pour cela ils doivent s'asseoir sur des gradins de bois posés sur un sol en terre battue.

La direction promet une amélioration rapide du confort, mais c'est surtout la synchronisation entre le film et le gramophone qui pose problème, surtout quand le film a subi plusieurs cassures et donc plusieurs coupures ; il est impossible, en effet, d'enlever des morceaux du disque !

Le 4 mars 1913, Emile dépose à la Mairie de Rosendaël une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation de son établissement et y joint un plan de la salle (cf plus haut) où figurent, notamment, les balcons et galeries ; ce document nous apporte quelques précisions qui nous permettent d'imaginer à quoi ressemble le « Phono-Cinéma » (Extrait de « 100 ans de cinéma à Dunkerque » de Georges Besset).

C'est, grosso-modo, une salle rectangulaire de 14m de longueur sur 7m de large, flanquée à gauche en regardant l'écran, en son milieu et à l'étage, d'une annexe de 6m30 sur 4m, ouverte sur la salle par un balcon équipé d'une double rangée de bancs derrière lesquels peuvent se tenir vingt spectateurs debout.

L'entrée se fait par une cour, sise 66 rue Albert Cuenin, qui dessert le rez-de-chaussée et l'étage où est installée la cabine de projection ; devant cette dernière se trouve, face à l'écran, le balcon principal équipé au centre de cinq rangées de bancs et à droite de cinq autres rangées de bancs de plus petite taille, et encore plus en avant, toujours à droite, d'une étroite galerie de 0m80 qui supporte un banc parallèle au mur ; le balcon principal communique sur sa partie gauche avec le balcon déjà évoqué.

L'équipement peut, aujourd'hui, nous paraître spartiate, et il l'est assurément, mais fait, à l'époque, le bonheur des spectateurs.

Tout va donc pour le mieux, ou presque, lorsque survient la première guerre mondiale.

Nous sommes en 1914, rappelons-le.

Les Dunkerquois, comme tant d'autres Français, sont mobilisés.

Emile échappe à la conscription ; il est, en effet, père de famille nombreuse, huit enfants, et son épouse est enceinte du dernier héritier, **Edouard** qui, sans doute pour signifier que la boucle est bouclée, portera au quotidien le prénom de son père, **Emile**.

Beaucoup de salles de cinéma ferment, faute de public.

Certains exploitants préfèrent mettre purement et simplement la clé sous la porte.

D'autres refusent d'abdiquer.

C'est le cas d'**Emile** qui, au « Ciné-Phono », rue Albert Cuenin, habille son sol en terre battue d'un plancher en bois, et crée alors la première piste pour patins à roulettes, le « **spating** ».

Mais rien n'y fait ; le moral et le succès ne sont pas au rendez-vous ; et ce n'est pas faute d'avoir essayé !

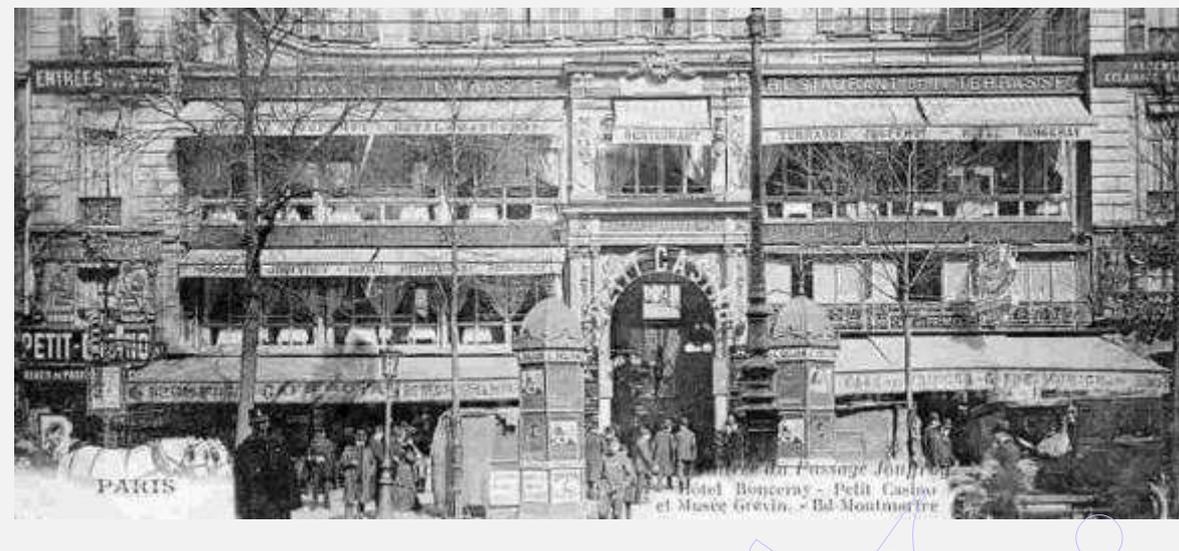
Contraint et forcé, il cesse l'exploitation de son commerce et s'exile à Paris, avec sa famille.

La famille Meurisse à Paris

A Paris, **Emile** parvient à dénicher un emploi d'éclairagiste, non pas au « **Casino de Paris** », comme il a été dit, mais au « **Petit Casino** », 12 boulevard Montmartre dans le 9^{ème} arrondissement.

J'ai en effet trouvé dans les archives personnelles de **Gérard Meurisse**, petit-fils d'**Emile**, que ce dernier a gentiment mis à ma disposition, des documents qui permettent d'établir que des liens ont perduré entre **Emile** et des artistes qui se sont produits dans cet établissement ; j'y reviendrai.





On aperçoit sur la photographie ci-dessus l'entrée du **passage Jouffroy**, du nom de son architecte, qui fut percé de 1845 à 1846 ; son sous-sol hébergea le **Bal Montmartre**, un théâtre de marionnettes, un théâtre d'ombres chinoises et un café concert « **le Petit Casino** » qui resta ouvert jusqu'en 1950 ; de nos jours, l'attraction majeure du passage est le **musée Grévin**.



C'est au premier domicile que voit le jour **Edouard Meurisse**, le cadet de la famille, le « **kakerneche** », comme on dit à Dunkerque (photo ci-contre prise rue Bessière en 1915) dans les bras de son père.

Les revenus du ménage sont maigres, la famille est nombreuse, mais on ne badine pas pour autant avec l'éducation des enfants : deux fils, sans doute **Lucien** et **Ernest**, encore gamins, rapportent un jour à leur maman, un sac de plusieurs kilos de pommes de terre ; celle-ci, ayant quelques doutes sur la licéité de la provenance de cette denrée pourtant très précieuse en période de vaches maigres, leur ordonne de les rapporter illico presto à leur légitime propriétaire ; les gamins dévalent les escaliers ; l'histoire ne nous dit pas si les souhaits maternels sont exaucés ... A leur décharge, il leur arrive souvent de se rendre aux Halles pour y récupérer, comme beaucoup d'autres parisiens, des aliments dont, pour reprendre une formule actuelle, la date de péremption est dépassée... En cette période de restrictions la nécessité fait loi, chez les **Meurisse** comme partout ailleurs.

La famille s'installe tout d'abord, à partir du 17 mai 1915, à l'hôtel Amelin, 69 rue Bessière dans le 17^{ème} arrondissement, puis, à compter du 2 novembre 1916, au 15-13 rue du Faubourg Montmartre dans le 9^{ème} arrondissement, à deux pas du « **Petit Casino** ».

La tribu Meurisse arborant fièrement le chapeau ! Paris, rue Bessière, 1915.

De gauche à droite : Marcel, Marceline, ma grand-mère (portant dans ses bras son petit-frère, Edouard dit Emile), Paul, Lucien, Ernest, Lucienne, Suzanne et Raymond.



La famille réunie en 1916 à Paris, rue Saint-Honoré devant les papeteries de Jean D'heurs.



Céline donnant le sein à Edouard dit Emile et esquissant un sourire très rare sur les clichés que nous possédons d'elle.

Le retour à Rosendaël

L'armistice signé le 11 novembre de la même année dans le wagon de Rethondes marque la fin des hostilités, et pour ce qui concerne la petite famille Meurisse, la fin du séjour parisien et le retour à Rosendaël ; le calme est revenu, la vie reprend ses droits ; la brasserie Meurisse rouvre ses portes, rue de la Gare, tout comme certaines salles de cinéma.

La sanglante parenthèse refermée, Emile reprend son activité d'avant-guerre ; la salle du « Phono-Cinéma », rue Albert Cuenin, et peu de temps après, celle de Saint-Pol-sur-Mer, reçoivent à nouveau un public euphorique qui, comme après chaque déflagration qui plus est planétaire, éprouve un immense besoin de rêve, de gaieté, de joie de vivre.

*Le succès est considérable ; **Emile** doit changer ses programmes trois fois par semaine pour satisfaire sa clientèle.*

Les films sont très courts, de 50 à 80 mètres, et l'opérateur déroule à la main les images en utilisant le traditionnel système de la croix de malte.

*On y projette « **Suzy l'américaine** », film en seize épisodes, « **le secret du sous-marin** », « **l'As de carreau** », mais aussi des westerns avec **Tom Mix** et **Buck Jones** et des films comiques avec **Charlot**, **Picratte**, **Zigotto**, etc.*

*Le public préfère les films d'action aux intrigues sentimentales ; lorsque, sur l'écran, deux personnages se laissent aller à un flirt, quelques spectateurs quittent la salle en maugréant : « **c'est encore de l'amour !!!** ».*

Les « actualités » et les « dessins animés » ne sont pas très prisés non plus.

Mais les salles sont archi combles, et c'est l'essentiel.

Tout va donc, à nouveau, pour le mieux, ou presque...



*Pas de nouveau conflit mondial en vue cette fois, et fort heureusement, mais un « **double front** » local qui se fait jour.*

*Début novembre 1920, 3000 invitations convient, en effet, les Dunkerquois à l'inauguration de ce qui veut être, **place de la République**, la plus belle et moderne salle de cinéma du moment ; elle porte un nom prestigieux, celui du héros dunkerquois : le « **Palais Jean-Bart** » (entrée à gauche de la statue sur la photo extraite de « 100 de cinéma à Dunkerque »).*

L'inauguration a lieu le 12 novembre.

***Emile** est sans nul doute partagé entre deux sentiments : l'admiration et le regret ; l'admiration devant ce monument de modernité et le regret de n'avoir pu le réaliser*

*Dans le même temps, mais passant au second plan, **Fernand Dewas** ouvre, à Saint-Pol-sur-Mer, le cinéma « **Le Carnot** ».*

*L'euphorie générale d'immédiat après-guerre retombe progressivement ; **Emile** doit désormais faire face à une redoutable concurrence commerciale.*

Il est, sans nul doute, conscient de l'impérieuse nécessité d'adapter son commerce aux évolutions rapides et permanentes d'une technologie cinématographique en pleine évolution.

En a-t-il les moyens ?

Je ne le pense pas, si je me fie à son initiative de renouer, en 1923, avec un concept de 1914 ; cela ne correspond pas au personnage peu enclin à s'inspirer des méthodes du passé.

*Toujours est-il, qu'en 1923, et au moins une fois pas semaine, le « **Ciné-Phono** », rue Albert Cuenin, laisse la place aux **patineurs à roulettes** ; cela constitue une source de revenus non négligeable !*

Paul Meurisse et Emile Meurisse sont-ils cousins ?

***Georges Besset**, dans son ouvrage « 100 ans de cinéma à Dunkerque », relate, pour cette*

année 1923, une anecdote :

« **Emile Meurisse** a fait appel à la branche cousine de la famille pour l'aider pendant les séances de cinéma. Ainsi c'est le grand frère de **Paul Meurisse** qui, pendant les séances, s'installe au piano pour agrémenter les projections. C'est un beau garçon, mèche rebelle et yeux de velours, et les jeunes filles ne sont pas insensibles à son charme, ni au jeu savant de ses mains sur le clavier, et elles lorgnent souvent plus volontiers de son côté que vers l'écran. Il leur répond d'un sourire enjôleur qui ne les fait que fondre un peu plus. Mais voilà qu'il lui prend envie d'allumer une cigarette. Sa main droite quitte alors temporairement le clavier pour fouiller dans sa poche, puis la main gauche, pour craquer l'allumette. Les jeunes filles suivent tous ses gestes avec attention, puis soudain ouvrent des yeux ronds et se mettent à pouffer de rire entre elles. La réputation du bel hidalgo venait d'en prendre un sale coup : le piano, malgré l'absence de ses mains, continuait à jouer. Hélas pour lui, il avait simplement oublié, dans son jeu de la séduction, que le piano était mécanique, et que ses mains ne faisaient le plus souvent que donner l'illusion ».

S'agissant du grand frère de **Paul Meurisse**, il ne peut s'agir que de **Théobald Meurisse**, qui sera plus tard décorateur de cinéma.

A noter qu'un article de presse de 1996 (sans doute de la Voix du Nord) intitulé « **100 ans de cinéma, 100 ans d'humour et de comédie hommage à Paul Meurisse** » stipule, je cite : « son père est directeur de banque ; en 1920, il est muté à Dijon ; le jeune Meurisse quitte alors notre ville, emmenant avec lui les souvenirs d'un petit garçon de huit ans ».

Cet article indique donc clairement que la famille de **Paul Meurisse** n'était plus présente à Dunkerque en 1923.

A vrai dire, j'émets de forts doutes sur le cousinage entre **Emile Meurisse** et **Paul Meurisse**, l'acteur de cinéma et comédien.

Ce dernier voit le jour, c'est incontestable, le 21 décembre 1912 à Dunkerque, et son père **Théobald**, le 22 février 1881 à Dunkerque ; par contre, son grand-père **Théobald**, né le 22 décembre 1847 à Armentières, est fils du couple **Jean Joseph Xavier Meurisse** marié le 19 avril 1825 à **Amélie Joseph Charlet** à Armentières, alors que « notre » famille **Meurisse** est enracinée à Dunkerque depuis, au moins, l'année 1670.

Sauf à établir que l'arrière-grand-père **Jean Joseph Xavier** ait une ascendance dunkerquoise et sachant que le patronyme **Meurisse**, sous toutes ses graphies, est très courant dans la grande région lilloise, la probabilité est mince.

Il existe, il est vrai, une ressemblance physique troublante, mais d'origine peut-être plus lointaine !

Ma grand-mère paternelle **Marceline Meurisse**, fille aînée d'**Emile**, qui a vécu cette aventure au quotidien, ne m'a jamais parlé de cette parenté ; de mémoire, le pianiste était son frère **Paul Meurisse** qui animait, par ailleurs, avec brio les mariages **Meurisse**.

Cette question récurrente de la parenté avec l'acteur et comédien **Paul Meurisse** me rappelle ces paroles de **Victor Hugo** dans « **Quatre-vingt-treize** » : « L'histoire a sa vérité, la légende a la sienne. La vérité légendaire, c'est l'invention ayant pour résultat la réalité".

A l'époque d'**Alfred de Vigny**, de **François de Chateaubriand** et d'**Alphonse de Lamartine**, **Hugo** se devait d'appartenir, lui aussi, à une famille illustre ; il s'était donc trouvé une généalogie plus flatteuse...

Toute sa vie durant, malgré ses détracteurs, il a défendu cette position avant de reconnaître son extraction roturière en déclarant : « Je n'attache aucune importance aux questions généalogiques ». Dont acte.

La parenté avec **Paul Meurisse** est, certes flatteuse, mais comme j'attache beaucoup plus d'importance à la vérité historique qu'à la vérité légendaire, je suis, je dois l'avouer, très perplexe, même

si je reste preneur de toutes informations susceptibles d'infirmier ou de valider mon point de vue !

Nous sommes en 1927.

La concurrence bat son plein, les salles de cinéma sont de plus en plus nombreuses ; les plus anciennes situées à la périphérie de Dunkerque sont les plus fragiles, les plus vulnérables ; la thérapie « patins à roulettes » reste sans effet ou presque ; **Emile** est confronté, comme un certain nombre d'exploitants concurrents, à de sérieux problèmes financiers.

Il se montre une fois de plus pragmatique et se livre à une analyse sans concession : le « **Ciné-Phono** » n'est, à l'évidence, plus adapté aux exigences commerciales de l'époque ; le matériel de projection « a fait son temps » et le manque de confort constitue un handicap rédhibitoire face à une salle comme le « **Palais Jean Bart** ».

Dès lors l'alternative est simple : renoncer ou s'adapter.

► **Renoncer** :

Emile ne le peut pas et, sans doute, ne le veut-il pas.

Il ne le peut pas, car il a charge de famille ; ses deux aînés, **Marcel** et **Marceline**, se sont certes mariés, respectivement en 1925 et 1923, et se sont installés, sans doute avec son aide, dans la vie active, ... mais il lui reste sept enfants à élever !

Il ne le veut pas, car le cinéma c'est sa vie, **son idéal** ; et je me dis, peut-être à tort, que cette considération entre sans doute en ligne de compte dans le choix du nom de sa nouvelle et dernière salle : « **L'Idéal** ».

► **S'adapter** :

Cela signifie en finir avec le « **Ciné-Phono** », investir dans une salle neuve et moderne mais, surtout, trouver au préalable les financements nécessaires pour une telle entreprise ; il les obtient ; sans doute investit-il, dans cette opération, la part de l'héritage légué par ses parents décédés en 1926 et 1928.

Toujours est-il qu'en 1929, **Emile** tourne la page et ouvre, rue Paul Doumer, à deux pas du « **Neptune** », installé place de la Mairie, la très sélecte salle de « **L'Idéal** » ; exit pour toujours le « **Ciné-Phono** ».

Cette année 1929, **Emile** est alors âgé de 54 ans, marque un tournant dans sa stratégie commerciale.

Il a, jusqu'alors, « privilégié » la clientèle populaire, le « **populo** », comme on disait à l'époque.

Il décide, cette fois, d'attirer à lui une clientèle plus bourgeoise.

S'inspirant sans nul doute de son passage au « **Petit Casino** », il agrmente la séance d'un numéro de music-hall, dont je reparlerai plus loin.

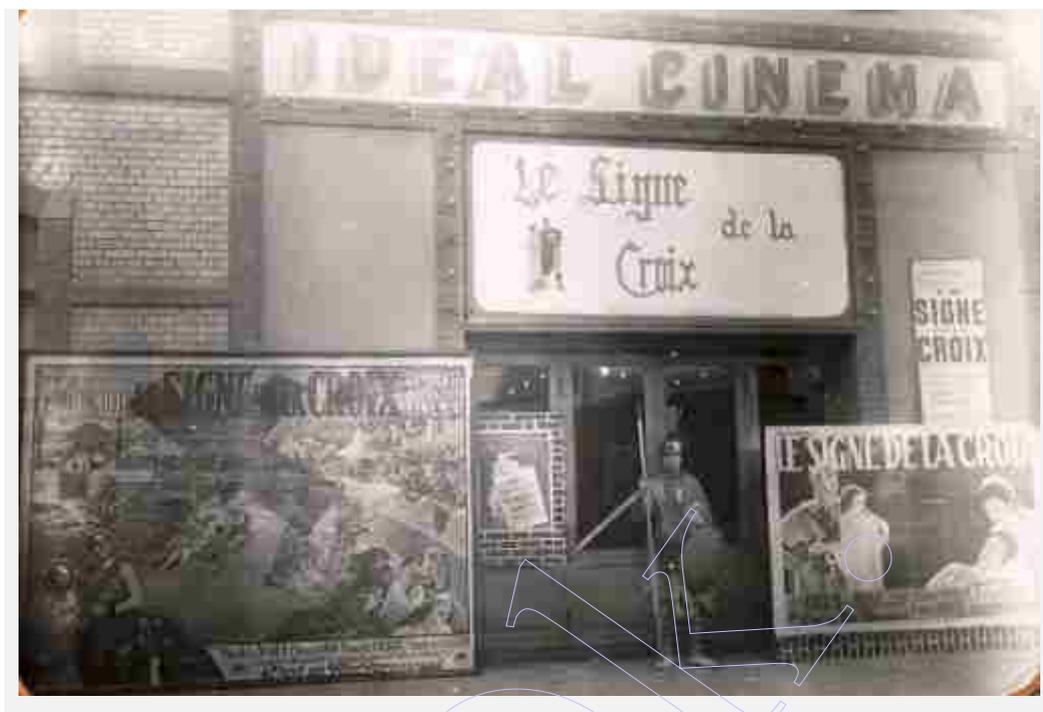
Je ne possède malheureusement pas de documentation précise concernant cette salle à l'exception de deux photographies de la façade et mes souvenirs visuels, ceux d'un enfant qui jouait dans la machinerie située sous la scène qui devenait magiquement une grotte mystérieuse.

Petite anecdote toutefois ; **Céline**, mon arrière-grand-mère, qui tenait la caisse dans le hall d'entrée, et qui portait toujours un col de fourrure, « **un renard** » semble-t-il, était surnommée « **la gitane** » ; et c'est vrai que ses cheveux noirs et sa physionomie générale pouvaient justifier ce surnom ; j'ajoute que sa fille aînée, **Marceline**, ma grand-mère, avait héritée de la même couleur de cheveux ; certains ont évoqué une origine espagnole, arguant du fait que la Flandre et l'Espagne avaient partagé une longue histoire commune, ce qui au demeurant est rigoureusement exact ; toutefois rien ne permet de l'établir formellement et le patronyme « **Ryssaël** », dont j'ignore l'origine, ne nous éclaire pas davantage.

A l'affiche de
« L'Idéal »

« Le Signe de la
Croix »

Film américain
Paramount de **Cecil
B. De Mille** de 1932
avec dans les rôles
principaux **Charles
Laughton** (Néron) et
Claudette Colbert
(Poppée).



A l'affiche

« **Conduisez-moi Madame** »

Film français de 1932 (noir et
blanc) de **Herbert Selpin** avec dans les rôles
principaux **Jeanne Boitel** (Antoinette) et
Armand Bernard (Emile).

On aperçoit :

A gauche du cinéma, la maison
d'**Emile** et **Céline** ; cette dernière pose en
compagnie de sa fille cadette **Suzanne**. Cette
maison sera occupée par la suite par
Raymond Meurisse, fils du couple, et sa
famille ; pour l'anecdote, l'issue de secours
du cinéma donnait sur le jardin de la maison.

A droite du cinéma : la petite
maison où j'ai vu le jour ; mes parents
déménageront ensuite dans la maison
mitoyenne d'**Emile** et **Céline**, sur la gauche
du cliché et non visible sur ce dernier, où ils
exploiteront une boucherie charcuterie à
l'enseigne « **Au Chevreuil** ».



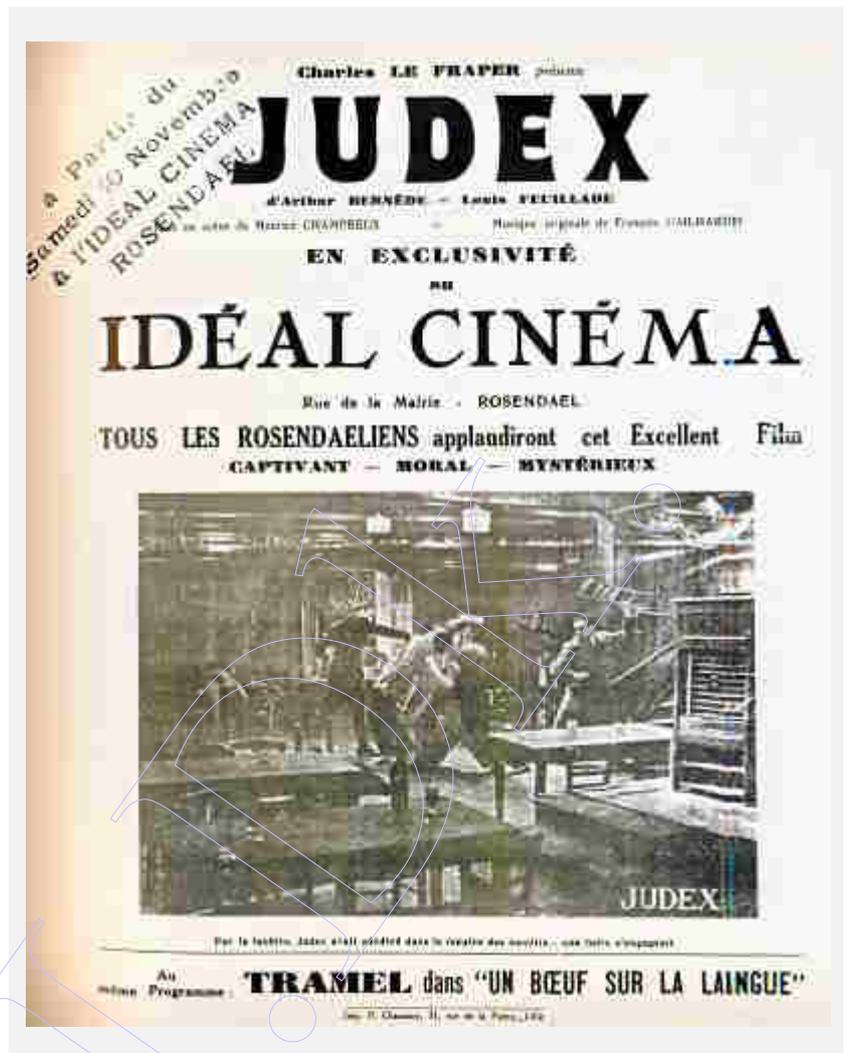
A l'affiche

« **Judex** »,
film d'aventure français,
en noir et blanc, de 1917.

Tout comme sa visite à l'Exposition Universelle, la courte expérience parisienne d'**Emile** au « **Petit Casino** » le marque profondément et durablement ; pour preuve l'idée d'agrémenter les séances de cinéma de numéros visuels de music hall. (cf affiches ci-après)

J'ai eu la chance de pouvoir consulter les archives de son fils aîné, **Marcel**, mis à ma disposition par **Gérard**, le fils de dernier, et d'y découvrir des documents précieux, notamment les deux premiers, recto-verso, qui attestent du lien entre **Emile** et le music-hall parisien et témoignent de la nature des variétés de l'époque.

On notera que beaucoup d'artistes de l'époque adoptent des noms à consonance anglo-saxonne.



Neil et Garès ▶

Comédiens excentriques
et parodistes.

A noter la présence sur le
programme parisien de
l'humoriste **Pierre Dac**
ci-dessous.

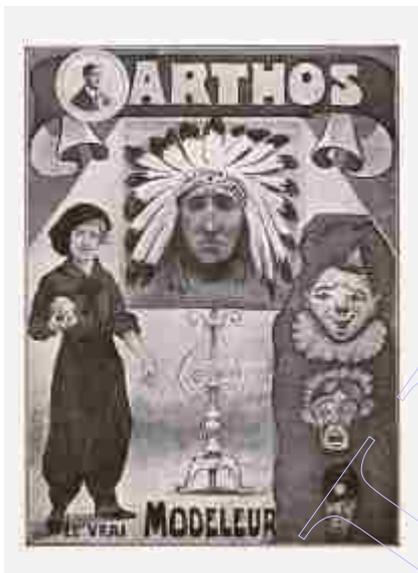


Est-il venu à Rosendaël ?
Simple remarque ; **Emile**
tout comme ma grand-mère
Marceline Meurisse,
adorait les chansonniers...





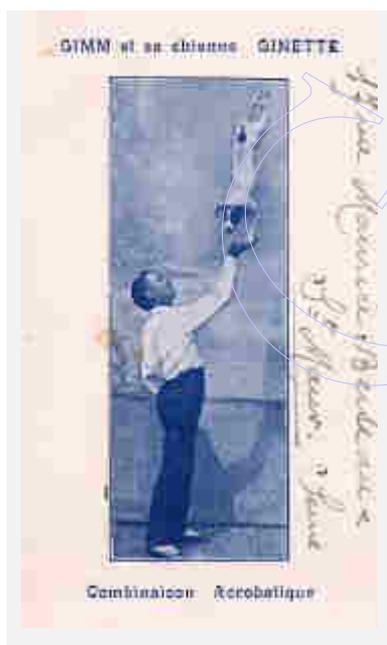
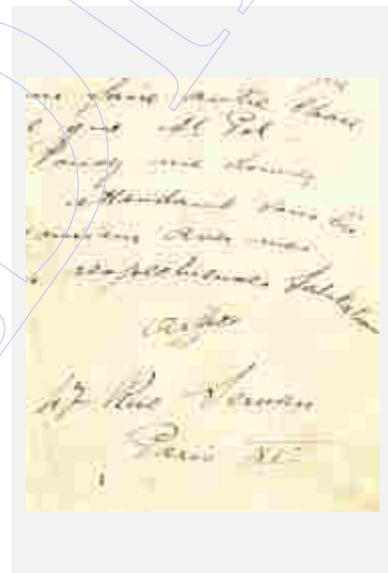
Mirjoletty



Arthos

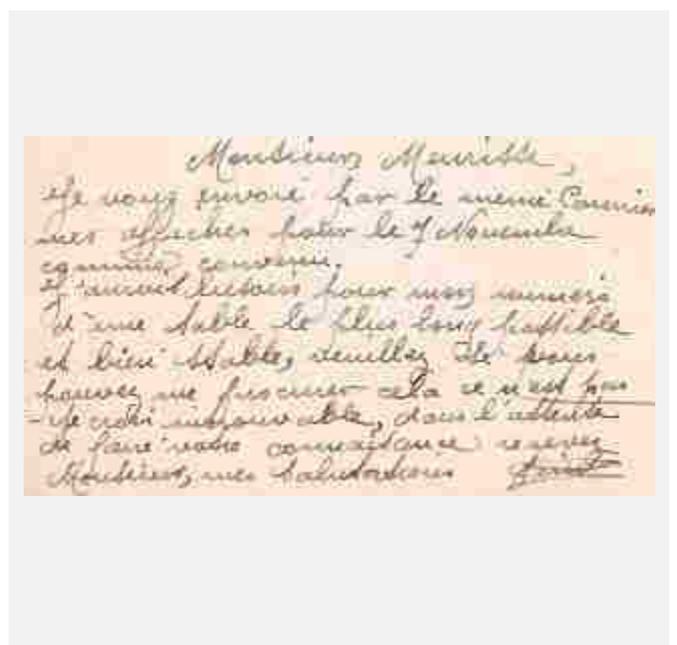
Le vrai modelleur

Le message, hélas partiel, indique qu'Arthos s'est produit à Saint-Pol sur Mer et qu'il souhaite faire « autre chose ».



Gimm et sa chienne Ginette
Combinaison Acrobatique

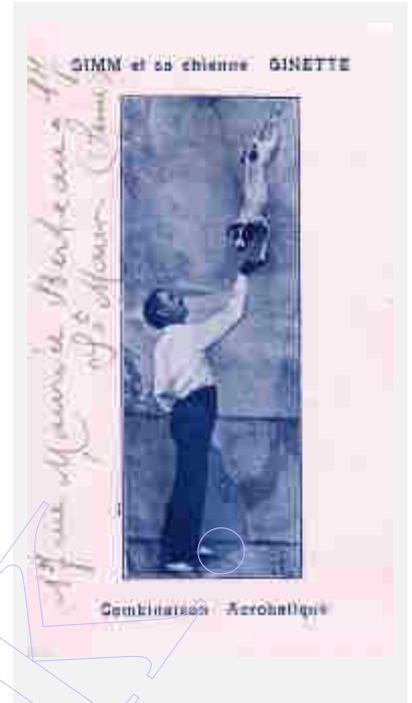
Gimm « a besoin pour son numéro d'une table le plus long possible » pour sa prestation du 7 novembre sans doute 1931.



Monsieur G. Guillet 35
 Monsieur le Directeur "Le Petit
 Rosendaël"
 Bien reçu votre lettre et est une affaire
 intéressante pour les 7, 8, 9 et 11 novembre
 1931 et la vente. Envoyez moi le contrat
 et je vous enverrai ma réclamation en
 même temps. Veuillez agréer Monsieur,
 mes sincères salutations
 Maurice Berteaux 17/11/31

**Gimm et sa
 chienne Ginette**

Gimm donne son
 accord « pour les
 7, 8, 9 et 11
 novembre 1931,
 450 f et la vente ».
 Dès réception du
 contrat il enverra
 « sa réclame ».



Ginette Bert

Ginette accepte
 d'assurer
 « 5 séances
 en 3 jours
 au lieu
 de 3 en 2 jours
 pour 400f
 plus la vente »
 à Rosendaël.
 Ce mot est daté
 du 24 novembre
 1930.

Monsieur
 En réponse à votre lettre du 22 novembre
 j'ai le plaisir de vous faire savoir que il me
 sera possible de faire en 3 jours au lieu de 5 en 2 jours
 5 séances au lieu de 3 en 2 jours.
 Cela pour vous 5 000 f de plus et en même temps
 de 100 f plus la vente. En tout je vous propose
 5 100 f au lieu de 5 000 f. Vous pouvez
 accepter, vous m'avez en fait un grand
 plaisir et je vous en remercie. Je vous envoie
 tout cela afin que je sois en règle et que vous
 puissiez en être sûr. Cordialement
 Maurice Berteaux



Les Erkas

*Barristes
 Comiques*





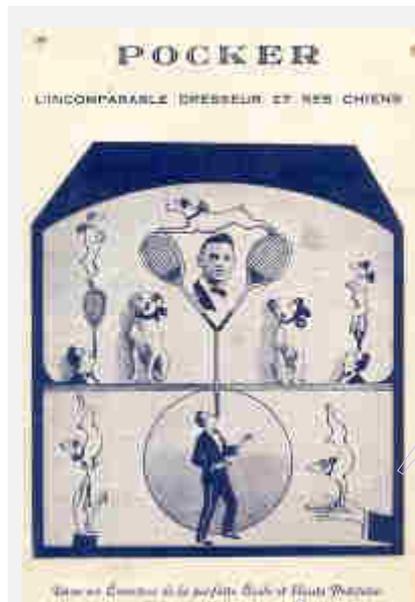
RELL'OW, Créateur du Mentophone

Rell'Ow se recommande de son camarade Thipps
(cf plus bas)

Rell'Ow
Créateur du
Mentophone

« Numéro unique au monde, colossal succès ».
« Je suis musical jouant en me frappant sur la figure accompagné du piano tous les airs d'opéra, marches ».

Monsieur Maurice
Mon Camarade
Thipps, ma prière
de vous écrire, je suis
un unique, unique au
monde, je vous assure
colossal - succès.
Je suis Musicien
jouant en me frappant
sur la figure, accompagné
du Piano, tous les airs
d'opéra, marches
Belle Litho Photos
Je suis libre à partir
du 19 octobre ou donnez
moi une date, une petite
réponse me fera plaisir
Salutations sincères
17 Rue Raspail Rell'ow
Montreuil 5/Bois Seine



POCKER
L'INCOMPARABLE DRESSER ET SES CHIENS
Libre premier dimanche
février à saire
C. A. de Calais Paris





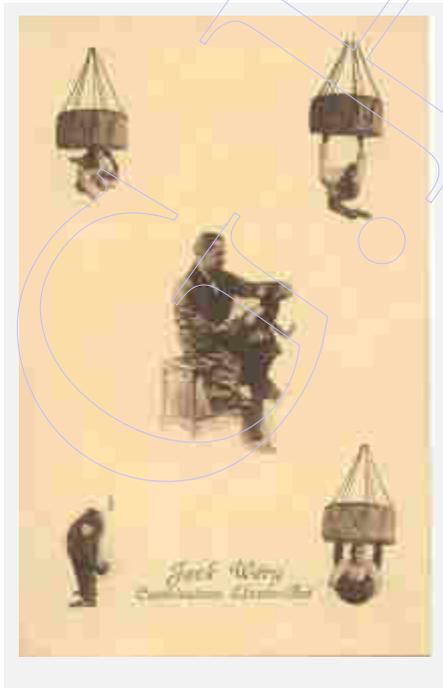
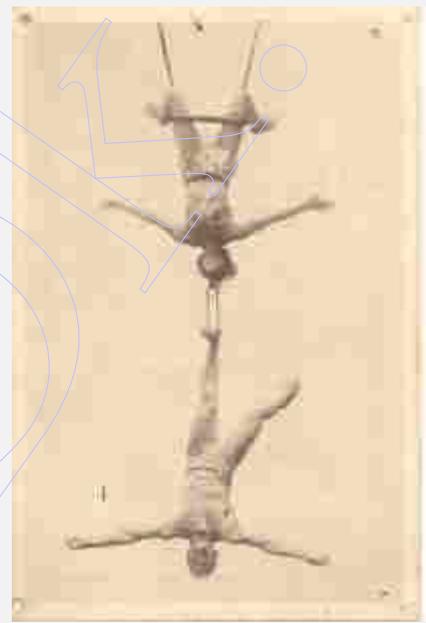
The Tailot

Tarif
identique
400f
+ vente

*Le 19. Oct. 31. Paris
Monsieur Maurice
Ideal Cinema
Rotterdam
par la presente j'ai l'avantage
de vous offrir mon programme
succes partout libre de toute
à une condition 400 francs et plus
à vous lire
Georges de Maurice
Salutation respectueuse Gaillet*



CARLTON
AND
HILDA
Les merveilleux
trapézistes
à transformations
AGROBATIE SUR SCÈNE
SÉRIE
DE CHANT

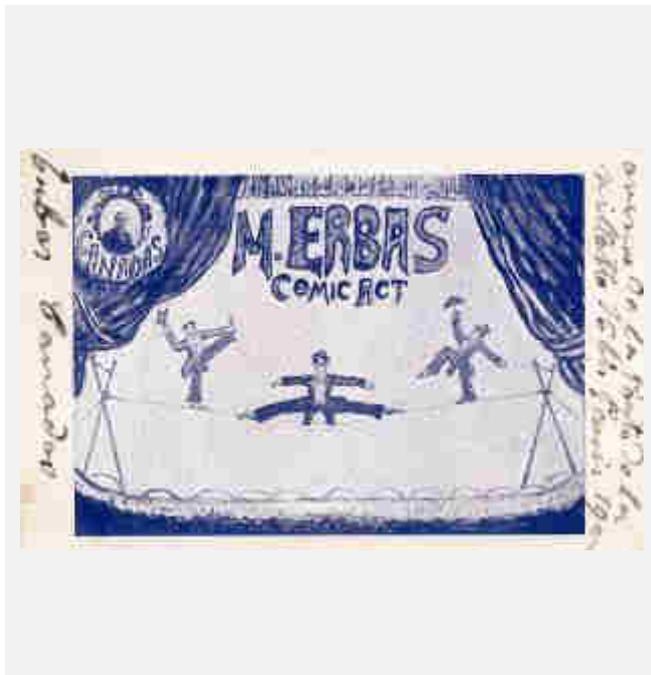


Jack Wéry
Combinaison
ElasticAct

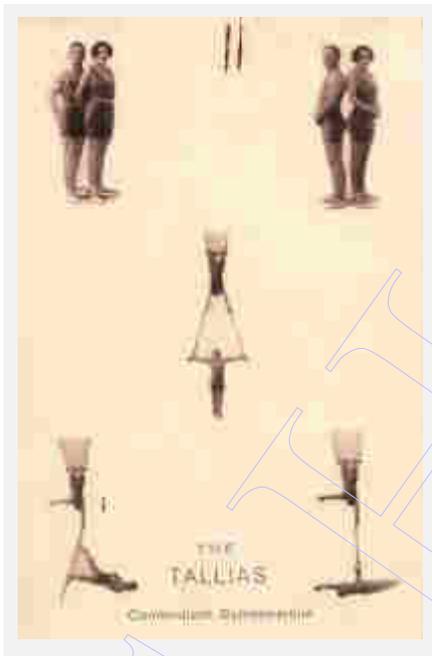
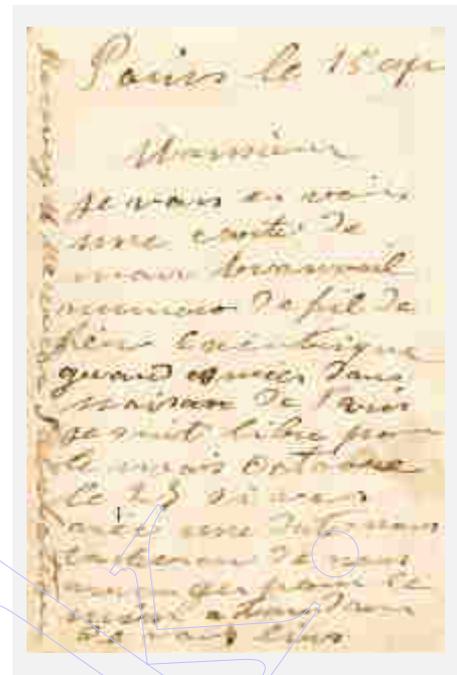
Jacques Jos



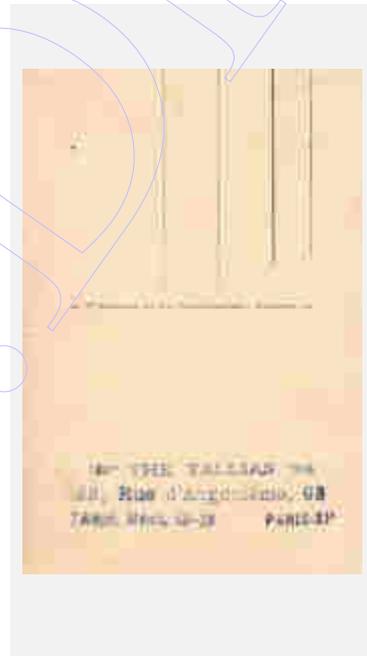
Jacques JOS



M Erbas
Comic
Act



The Tallias
Combinaison
Gymnastique



La Rose du Carmel
(Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus)

Drame lyrique en
4 actes et 6
tableaux dont une
apothéose

De MM. **Gosselin**
et Jullien –
Musique de M.
Gosselin.



Les Jolias

Imitateurs
Transformateurs

L'Homme buste
le plus extraordinaire
du monde ▶



Thipps

L'Homme aux
mille trucs
12, 13 et 14
septembre 1931

Paris le Samedi 31.
M. L. M...
Belle rue...
12, 13 et 14 septembre 1931
1000 francs...
M...
Thipp's 113 R. Legendre
Paris 14^e



Murello

Manipulateur Illusionniste

Murello
Manipulateur
Illusionniste
19 rue...
Paris (17^e)



O'Briss

Le plus amusant
des Ventriloques
Le meilleur Parodiste
Comique et Fantaisiste



RiKiChi

Melange Act Japonais

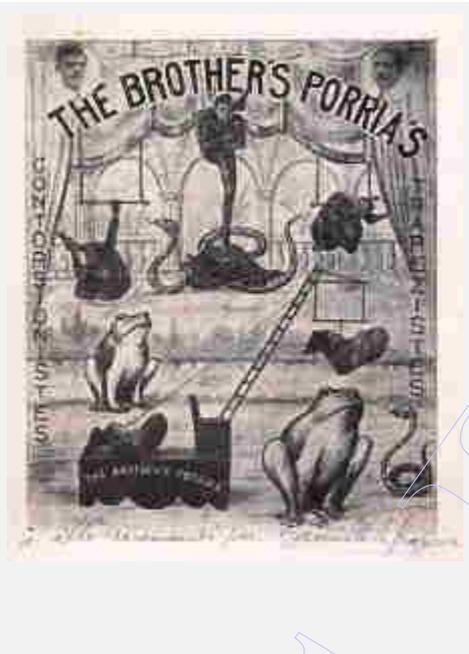
Le 24 décembre 1830





O'Remy

Jongleur Comique

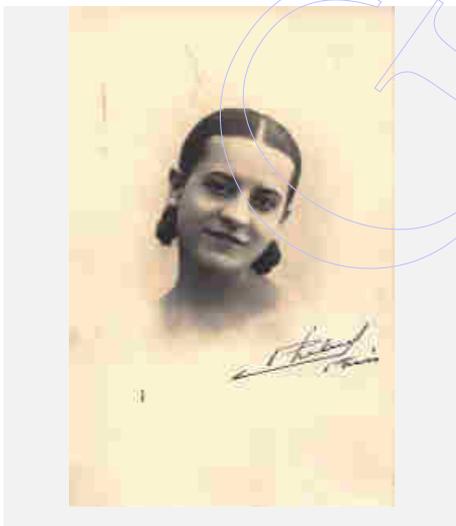


The Brother's Porrias

*Contorsionistes
Trapézistes*

Melle Yvette

*jeune comédienne,
âgée de 10 ans
La photo est prise à
Saint-Pol-sur-Mer
Studio Marc*



*Ces deux photographies
ne portent aucun
renseignement
permettant
de les identifier.*



Emile ne manque pas d'idées et d'ambition et le contexte est favorable.

Tout va donc pour le mieux dans les années 30 jusqu'à la seconde déflagration planétaire.
1939/1940

C'est, de nouveau, la guerre ... Les bombardements sont très destructeurs ...

Après les événements de mai-juin 1940, Dunkerque est occupée.

*Emile perd son épouse **Céline** le 14 octobre 1940, à son domicile 8, rue Paul Doumer à Rosendaël, des suites d'une longue maladie*

Extrait acte de décès n° 1074 de **Céline Marie Cécile Ryssaël** / Etat-civil de Rosendaël

*« Le quatorze octobre mil neuf cent quarante, à sept heures trente, est décédée à Rosendaël : **Céline Marie Cécile Ryssaël**
Domiciliée à Rosendaël, 8, rue Paul Doumer,
Née à Dunkerque le 21 novembre 1873 (note Jean-Claude Lagrou : il s'agit en réalité de 1876)
Epouse d'**Emile André Cornil Meurisse**.
Fille de **Jean Emile Ernest Ryssaël** et de **Darie Hérine Célestine Bertram**, époux décédés ».*

***Emile** a 65 ans ; il est veuf et a cédé son cinéma.*

La vie reprend lentement son cours mais il souffre à l'évidence de son veuvage, de la solitude.

*1942 : « **L'Idéal** » rouvre ses portes en septembre ; il a été épargné par les bombardements.*

*Plus belle salle de Rosendaël, « **L'Idéal** » accueille la population environnante, Téteghem, Uxem, voire Bergues. Le confort devient à ce point un des éléments importants du choix des salles, qu'il en fera petit à petit mourir certaines au profit des plus coquettes.*

*L'analyse d'**Emile** en 1927 était donc pertinente et prémonitoire !*

*A l'après-guerre, **Emile**, insatiable travailleur, exploite un carrousel (on prononce caroussel à Dunkerque) sur la digue de la plage de Malo-les-Bains, à hauteur de la rue de Flandres ; c'est son ami **Firmin Vanraet**, premier adjoint au maire de Malo qui lui obtient une dérogation.*

*Le manège, qu'il a construit avec son fils aîné **Marcel**, « **Au bonheur des enfants** », connaît un succès considérable.*

*Les enfants se bousculent pour monter dans les petites autos ; **Madame Fernande**, **Fernande Langlois**, sa fidèle gouvernante qui l'accompagnera jusqu'à son décès, récupère les tickets.*

***Emile** actionne la manette de départ, le tourne-disque est en marche, et le manège se met en branle ; le plus dur commence alors : attraper le pompon, touffe de laine manipulée par **Emile**, et gagner ainsi un tour gratuit.*

*Les petits-enfants d'**Emile** jouissent d'un énorme privilège dont ils ne sont pas peu fiers.*

Ils ont droit à des tours gratuits, en fonction bien sûr de l'affluence ; dès que le monde arrive, priorité aux clients, les vrais, les payants.

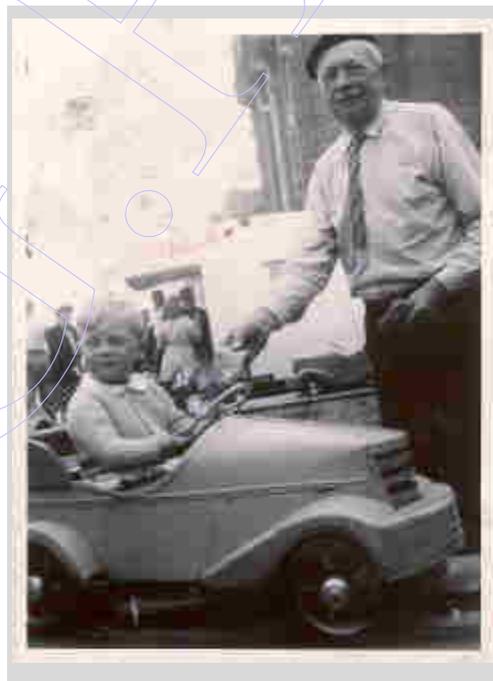


Le carrousel « Au Bonheur des Enfants » sur la plage de Malo

*Ma grand-mère, **Marceline Meurisse**, me confiait que « **parrain Meurisse** » - toute la famille, toutes générations confondues l'appelait ainsi - adorait les enfants tout particulièrement ses petits-enfants.*

*Son plus grand plaisir consistait à les recevoir à son domicile pour l'apéritif, en fait un verre à goutte de vin cuit « **Dubonnet** » ou autre « **Guignolet** », à l'évidence coupé d'eau, car **Madame Fernande** n'utilisait pas la même bouteille pour servir les adultes et les enfants, sans oublier bien sûr les petits gâteaux salés dont il était friand.*

***Emile** leur montrait alors ses dernières « inventions », leur racontait des histoires, les interrogeait sur leur scolarité et leur parlait de l'Amérique, où il rêvait de se rendre.*



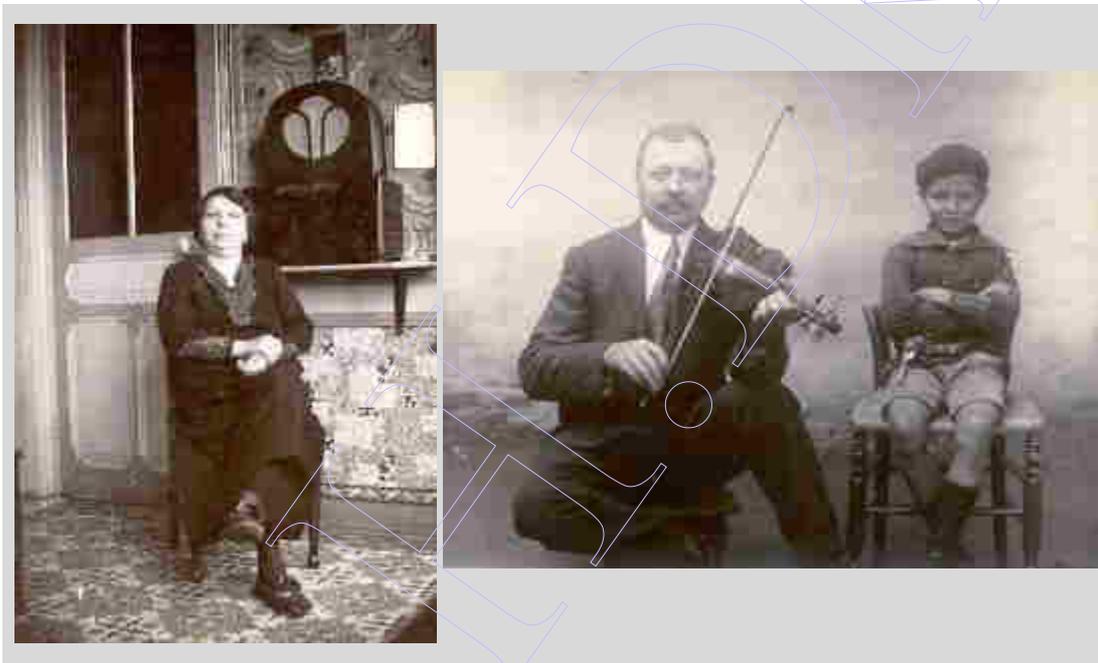
*Cette photographie - que j'ai intitulée « **le vieil homme et l'enfant** » - illustre parfaitement, selon moi, la personnalité d'**Emile** ; l'enfant qu'il est resté toute sa vie, comme l'atteste son éternelle quête de savoir, sa perpétuelle curiosité, et sa capacité intarissable à s'enthousiasmer pour toutes les*

technologies nouvelles, comme un enfant devant un jouet nouveau ; la devise de « **Généalogie et Histoire du Dunkerquois** », « **travailler comme un enfant qui joue** » s'applique parfaitement à lui.

Mais **Emile**, fait également et surtout partie, toujours selon moi, de ceux que **Nathalie Mudard-Fransen** appelle avec bonheur « **les entrepreneurs héroïques de l'économie dunkerquoise** » ; c'est-à-dire un homme ambitieux, certes, courageux et travailleur, sans nul doute, mais toujours sage ; un homme qui n'a jamais cessé, tout au long de sa vie professionnelle et familiale, de maîtriser ses passions – fort nombreuses – et de protéger ainsi, en permanence, les siens, de manière équitable et au mieux de leurs intérêts, en leur montrant l'exemple et en leur prodiguant conseils et assistance si nécessaire.

Revenons un instant sur ses passions : le **cinéma**, bien sûr, l'**automobile**, nous l'avons vu, la **photographie** – il possède un appareil ultramoderne pour l'époque avec retardeur et développe lui-même ses photos – mais aussi la **radio** comme en témoigne la photo ci-dessous où l'on aperçoit son épouse **Céline** posant devant un poste T.S.F à lampes, « **Philips 2532** », année 1930, avec diffuseur (haut-parleur).

Toujours ce goût immodéré pour la modernité qui lui restera chevillé au corps jusqu'à son dernier souffle !



Emile est aussi un grand amateur de musique ; il aurait lui-même fabriqué le violon que l'on aperçoit sur le cliché ci-dessus, où il pose avec son fils cadet **Emile** ; tous ses enfants auront naturellement l'oreille musicale et joueront d'un instrument !

Mais il est aussi un authentique Dunkerquois, un enfant d'**Jean Bart**, amoureux comme il se doit du carnaval ; c'est ainsi qu'en 1938, en compagnie de ses proches, il obtient le 2^{ème} prix des groupes du fameux **bal costumé du Sporting** au Casino de Malo-les-Bains.

« **Les Rigouards** » et leur « **riromètre** » se métamorphosent en détecteur d'amour ; pour ce faire ils utilisent un engin fabriqué à partir d'un contacteur à pigeons muni, d'un côté d'un ballon et de l'autre d'un mirliton, le tout relié à un stéthoscope ; l'opération consiste à tester l'intensité de l'amour porté, au sein d'un couple, par l'élément masculin ; le docteur applique le stéthoscope sur le cœur du patient avant de questionner sa compagne : « Monsieur vous aime-t-il ? » ; à la réponse « oh oui ! » la mécanique se met en route et le diagnostic tombe :

▶ le mirliton se gonfle et se déroule : c'est l'amour fou !

▶ le ballon se gonfle et se dégonfle brusquement : il n'y a pas d'amour !

C'est sur cette note à la fois souriante et émouvante que s'achève cette modeste « biographie » de mon arrière-grand-père **Emile Meurisse**, qui décède d'une crise cardiaque le samedi

13 septembre 1952 à Rosendaël, à son domicile, 66 rue Albert Cuenin après avoir reçu à dîner son fils cadet **Emile**, sa belle-fille **Philomène** et sa petite-fille **Christiane**.

Au départ de ses invités, il gagne sa chambre ; **Madame Fernande**, sa fidèle gouvernante, fait la vaisselle et le découvre, quelques instants plus tard, inanimé, mort dans son lit.

Avec lui disparaît « **l'Idéal** », son **idéal**, au moment où la désaffection se fait déjà sentir pour les salles de la « périphérie » au profit des salles dunkerquoises.

La presse locale qui avait superbement « **snobé** » **Emile Meurisse**, 41 ans plus tôt, lors de l'ouverture du « **Phono-Cinéma** », rue Albert Cuenin, se montre à cette occasion dithyrambique ; il est vrai que les disparus sont traditionnellement parés de toutes les vertus du monde qu'ils viennent de quitter ; elle salue donc la disparition « **d'un vénérable septuagénaire, l'une des plus vieilles et des plus distinguées figures de Rosendaël** » (cf plus loin).

Dix années plus tard, les petites salles de quartier ne font plus vraiment recette face à la concurrence effrénée des « grandes ».

Jean Guyart reprend néanmoins « **l'Idéal** », qu'il rebaptise « **Ritz** », en souvenir de la grande salle qui n'a pu voir le jour quai des Hollandais.

Après quelques petits travaux, l'ouverture du « **Ritz** » se fait le 13 février 1962 à 20h45, avec le film « **Comtesse Maritza** » ; j'y étais ! J'avais 14 ans !

Mais il s'apercevra vite que, refaites ou non, ces salles sont irrémédiablement condamnées, à plus ou moins long terme.

Les séances, de quotidiennes deviennent hebdomadaires, la proximité du flambant neuf « **Régent** », ouvert en 1958, n'arrangeant pas les choses.

Le « **Ritz** » ferme définitivement ses portes ; **l'idéal** s'envole à tout jamais.

Et **Emile** meurt une seconde fois !

Décès d'Emile Meurisse

Acte de décès d'Emile Meurisse

«Le treize septembre mil neuf cent cinquante deux à vingt et une heures trente, **Emile André Cornil Meurisse**, propriétaire, né à Rosendaël le premier novembre mil huit cent soixante quinze, y domicilié, veuf de **Céline Marie Cécile Ryssaël**, fils de **Auguste André Cornil Meurisse** et de **Marie Joséphine Ardaen**, décédés,
est décédé 66, rue Albert Cuenin.

Dressé le quinze septembre mil neuf cent cinquante deux, à neuf heures, sur la déclaration de **Robert Prince**, entrepreneur, trente deux ans, demeurant à Rosendaël, qui, lecture faite, a signé avec Nous, **Gaston Quagebeur**, adjoint, remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil de Rosendaël ».

Note du rédacteur : **Robert Prince** est entrepreneur de Pompes Funèbres comme son père **Georges**.

Faire-part de décès d'Emile Meurisse

Monsieur et Madame **Marcel Meurisse-Mevaere**,
Monsieur et Madame **Isaïe Lagrou-Meurisse**,
Monsieur et Madame **Paul Meurisse-Vanpoperynghe**,
Monsieur et Madame **Lucien Meurisse-Pécourt**,
Monsieur et Madame **Raymond Lasuye-Meurisse**,
Monsieur et Madame **Ernest Meurisse-Bruynooghe**,
Monsieur et Madame **Georges Mahieu-Meurisse**,

*Monsieur et Madame **Raymond Meurisse-Poulain,**
Monsieur et Madame **Edouard Meurisse-Destée,***

ses enfants ;

*Monsieur et Madame **Gérard Meurisse-Verbeke** et leur fils,
Messieurs **Jean et Pierre Meurisse,**
Monsieur et Madame **Georges Lagrou-Lebecque** et leurs enfants,
Monsieur **Michel Lagrou,**
Messieurs **René et Yves Meurisse,**
Messieurs **Jacques et Philippe Meurisse,**
Mesdemoiselles **Odette, Colette et Huguette Lasuye,**
Messieurs **Francis et Lucien Lasuye,**
Mademoiselle **Nicole Meurisse,**
Monsieur **Daniel Meurisse,**
Mesdemoiselles **Jacqueline et Suzette Teuf,**
Mademoiselle **Jocelyne Mahieu,**
Mesdemoiselles **Micheline et Françoise Meurisse,**
Monsieur **Bernard Meurisse,**
Mademoiselle **Christiane Meurisse,**
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;*

*Monsieur et Madame **Eugène Meurisse-Roger,** leurs enfants et petits-enfants,
Messieurs **Alfred et Firmin Meurisse,**
Mademoiselle **Jeanne Meurisse,**
Monsieur et Madame **Julien Meurisse-Fournier** et leurs fils,
Ses frères, sœur, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces ;*

*Madame **Veuve Langlois,**
Sa dévouée gouvernante ;*

*Les familles **Meurisse** et **Ryssaël,**
Et ses nombreux amis,*

*Ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de Monsieur*

Emile Meurisse
Propriétaire
Veuf de Dame **Céline Ryssaël**

*Décédé subitement à Rosendaël, le 13 septembre 1952, à 21 heures 30, dans sa 77^{ème} année, muni du
sacrement de l'Extrême-Onction.*

*Ils vous prient d'assister à ses Funérailles qui auront lieu le jeudi 18 septembre 1952, à 10 h 30, en
l'Eglise Notre-Dame, à Rosendaël, ensuite à l'inhumation au cimetière du dit lieu dans le caveau de
famille.*

Ils le recommandent à vos Prières.

Le convoi s'assemblera à la maison mortuaire : 60, rue Albert Cuenin, à Rosendaël, à 10 h 15.

Pompes Funèbres Prince et fils. 101. Rue Paul Doumer, Rosendaël – Tél. 712 Dque

Articles de presse parus suite à la disparition d'Emile Meurisse

1/ Mort de M. Emile Meurisse

*C'est avec surprise et regrets que nous avons appris le décès subit de M. **Emile Meurisse,***

âgé de 77 ans, l'une des plus vieilles et des plus distinguées figures de la ville de Rosendaël. Le vénérable septuagénaire venait de prendre, comme d'habitude, son repas du soir, samedi dernier, en son domicile de la rue A. Cuenin, lorsqu'il fut terrassé par une crise cardiaque tout à fait imprévue puisque M. Meurisse ne s'était jamais plaint du moindre mal.

Né à Rosendaël en 1875, fils d'un entrepreneur en bâtiment, M. **Emile Meurisse** exerça la profession paternelle jusqu'en 1910. En 1911, il créa, rue Albert Cuenin, près de l'église Notre Dame, le premier cinéma de la commune, le « **Phono-Cinéma** », dont l'appareil de projection se manœuvrait à la manivelle. Le prix des places était à l'époque de 0f10 à 0f50. M. **Meurisse** fonda également, en 1912, un autre cinéma, rue Alsace-lorraine à Saint-Pol-sur-Mer, puis construisit en 1929, l'**Idéal-Cinéma**, qui fonctionne toujours rue Paul-Doumer à Rosendaël. Quelques années avant la dernière guerre, M. Meurisse prit sa retraite, mais se consacra, par dilettantisme, à la petite mécanique. En 1941, il eut la douleur de perdre son épouse, née **Ryssaël**, à la suite d'une longue maladie.

A 77 ans, notre concitoyen avait gardé une extraordinaire jeunesse de caractère, un esprit vif et pétillant, et songeait toujours à une invention nouvelle.

M. **Emile Meurisse** eut neuf enfants :

M. **Marcel Meurisse-Mevaere**, garagiste à Rosendaël ;

Mme **Lagrou-Meurisse**, commerçante à Malo-les-Bains ;

M. **Paul Meurisse-Vanpoperinghe**, droguiste à Rosendaël ;

M. **Lucien Meurisse-Pécourt** et M. **Ernest Meurisse-Bruynooghe**, président de l'U.M.R.O, propriétaires associés des magasins « **Au Bonheur des Dames** » de Rosendaël, Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer ;

Mme. **Lasuye-Meurisse**, de Rosendaël ;

Mme **Mahieu-Meurisse**, épouse du négociant en matériaux de construction de Rosendaël ;

M. **Raymond Meurisse-Poulain**, commerçant, rue Paul Doumer à Rosendaël ;

M. **Emile Meurisse-Destée**, commerçant, rue Albert Cuenin, à Rosendaël.

A ses enfants, à ses frères et sœur : Melle **Jeanne Meurisse**, MM. **Firmin, Alfred et Julien Meurisse**, anciens brasseurs à Rosendaël, M. **Eugène Meurisse**, ancien laitier à Rosendaël, et à toute la famille, nous présentons nos biens sincères condoléances.

2/ A Rosendaël

Nous apprenons le décès survenu subitement à son domicile, le 13 septembre, à l'âge de 77 ans, d'une des plus vieilles figures rosendaliennes, M. **Emile Meurisse**.

Le défunt était un ancien entrepreneur. Il fonda le premier cinéma, le « **Phono-Cinéma** », près de l'église Notre-Dame, en 1911, puis en 1912, un autre cinéma à Saint-Pol-sur-Mer, rue d'Alsace Lorraine, et enfin en 1929, l'**Idéal Cinéma** à Rosendaël qui fonctionne d'ailleurs toujours. Il prit sa retraite quelques années avant la guerre et perdit son épouse, née **Ryssaël**, à la suite d'une longue maladie en 1941.

Il était le père et beau-père de :

M. **Mahieu-Meurisse**, négociant en matériaux de construction à Rosendaël ;

Mme et M. **Ernest Meurisse-Bruynooghe**, président de l'U.M.R.O. et Mme et M. **Lucien Meurisse**, propriétaires des magasins « **Au Bonheur des Dames** » ;

Mme **Lasuye-Meurisse** ;

Mme et M. **Marcel Meurisse-Mevaere** ;

Mme et M. **Paul Meurisse-Vanpoperinghe** ;

Mme et M. **Raymond Meurisse-Poulain**, commerçant rue Paul Doumer à Rosendaël ;

Mme et M. **Emile-Destée**, commerçant rue Albert Cuenin à Rosendaël ;

Mme et M. **Lagrou-Meurisse**, commerçant à Malo-les-Bains ;

Le frère de MM :

Julien, Firmin et Alfred Meurisse, anciens brasseurs à Rosendaël ;

Eugène Meurisse, ancien laitier à Rosendaël ;

Melle Jeanne Meurisse.

3/ Funérailles de M. Emile Meurisse à Rosendaël

*En l'église provisoire Notre-Dame de Rosendaël, a été célébré, ce jeudi 18 septembre, à 10 heures 30, le service funèbre solennel de Monsieur **Emile Meurisse**, propriétaire, veuf de Dame **Céline Ryssaël**, décédé subitement à Rosendaël, le 13 septembre, dans sa 77^{ème} année.*

L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière de Rosendaël dans le caveau de famille.

*M. **Firmin Vanraet**, 1^{er} adjoint au maire de Malo-les-Bains, ami du défunt, portait la croix.*

*Les coins du poêle étaient tenus par MM. **Léon Beyaert**, conseiller municipal à Rosendaël, **Achille Carton**, industriel, **Omer Dubois**, ancien brasseur, **Noël Lasuye**, entrepreneur.*

*Une couronne de fleurs était offerte par le personnel enseignant des **Ecoles Publiques de Rosendaël** ; et de belles gerbes par le personnel du « **Bonheur des Dames** », et le personnel de l'**Ecole Paul Machy**.*

Parmi la très nombreuse assistance qui défila à l'Offrande et les personnes qui déposèrent cartes et fleurs en témoignage de sympathie, on notait MM. :

Damette, député, conseiller général du Nord, maire d'Hazebrouck ;

Bournonville, conseiller général du Nord, adjoint à Rosendaël ;

D. Verrièle, maire de Rosendaël ;

Obin, Quaeghebeur, Lamand, André, Bommel, adjoints ;

Vanappelghem, Leteneur, Tanghe, Bommel, Collache, Delporte, Clays, Leroy, Manceau, Messiaen, Vandorne, Dekeirel, conseillers municipaux ;

Parpex, ancien adjoint ;

Mme Marin, MM. Depreeuw, Colinet, anciens conseillers ;

Berquin, secrétaire général de la mairie ;

G. Robelet, maire de Dunkerque ;

Geneviève, adjoint ;

Verley, ancien maire ;

Laplace, le docteur Dolain, conseillers municipaux ;

Sabau, ancien conseiller ;

F. Schipman, maire de Malo-les-Bains ;

Vanraet, Robelet, Malraux, adjoints ;

Asseman, Castelain, conseillers municipaux ;

Bourteele, secrétaire général de la mairie ;

Mme Kermaal, maire de Leffrinckoucke ;

Ingelaere, ancien adjoint au maire ;

Six, maire de Ghyvelde ;

D'Hulster, maire de Grande-Synthe ;

Pollefort, maire de Zuydcoote ;

Verschaeve, maire de Wylder ;

Belloncle, conseiller municipal de Coudekerque-Branche ;

Fausse, directeur conseil des A.C.F. (Ateliers et chantiers de France) ;

Mentré, *transitaire* ;
Hocquet, *président des Associations de Reconstruction* ;
Le colonel Fonseca ;
Leleu, *ingénieur* ;
Sophys, *agent des Chargeurs Réunis* ;
Le comité de « La Fraternelle » ;
Van Parys, *président d'arrondissement des A.P.G. (Anciens prisonniers de Guerre)* ;
Béghin, *président des C.V. de la Résistance* ;
Blaevoet, *président des sociétés de tir* ;
Wouters, *président des Réfractaires et de la société Flandres-Métaux* ;
Vanbalberghe, *de la Compagnie Radio Maritime* ;
Dutreeuw, *des établissements « Laigle »* ;
Bonjean, *fondateur de pouvoir du « Tarstinkal »* ;
Janssoone, *représentant la société Geeraert et Matthys* ;
Le directeur des établissements Flatex de Roubaix ;
Deboes *et de nombreux maraîchers de Rosendaël* ;

Dubuisson, Debbes, Dubucq, *industriels* ;
Demey, *inspecteur du Travail, et Delmotte*, *contrôleur* ;
Auber, *expert en marchandises* ;
Paris, *agent de la Société des Auteurs* ;
Doutrelant, *inspecteur central des Contributions Directes* ;
Léostic, *inspecteur central des Douanes* ;
Barbez, *directeur du « Journal des Flandres »* ;
Bramouille, Morel, Verleyen, Morez, *architectes* ;
Cléret, Vincent, *commissaires de Police* ;
Laniez, *inspecteur chef de sûreté* ;
Lamand, *inspecteur de police* ;

Blaevoet, *secrétaire de l'intersyndicale des Commerçants* ;
J. Vanraet, *délégué de Rosendaël* ;
Cotteel, *directeur de la Maison Jules Leynaert* ;
Jomin, Hanneau, Goujon, *membres du Comité* ;
Butaeye, Touchard, Marquette, Windels, Séry, Dehondt, Verhoeven, Quelderie, Saelen,
Picavet, L'Hois, Vanhove, Redrégoo, Jean Lemaire ;
Mme Marcelle et de très nombreux commerçants et entrepreneurs de l'agglomération ;
Lemagnent, *directeur de l'Harmonie de Rosendaël* ;
Codron, *directeur du « Chanteclerc »* ;
Troncquée, Grujon, Dorge, Olivier, Lasuye, Hugoo, Wiscart, Gruson, Bellynck, *assureurs* ;
Séname, *président de « L'Union »* ;
Lepoutre, *chef de gare* ;
Stente, Carton, de Mersseman, Degroote, Deroo, Melliez, Dufour, Badts, Laplace, Nave,
Deboes, Vanneste, Carton, Delcourt, *négociants et industriels* ;

Maillard, Rosselle, Vanbleus, Gournay, Rouzeré, *directeurs d'école en activité ou honoraires* ;

Melle Narguet, Dewees, *directrices d'école en activité ou honoraires* ;
Seguin, *président de la section cycliste de l'U.M.R.O* ;
Schapman, *président de la section boxe de l'U.M.R.O* ;
Le Comité directeur de football ;
Fingado *et des dirigeants sportifs* ;
Innocent, *mandataire* ;
P. Carpentier, *dépositaire central des journaux* ;
Desreumaux, Losfeld, De Gryse, *photographes* ;
Dalival, Spannut, Alderweireld, Munter, Vanhamme *et de nombreux garagistes* ;
Prisette, *de la S.S* ;

Lahaye, lieutenant commandant les Sapeurs-Pompiers de Rosendaël ;
Sofys, administrateur du Bureau de Bienfaisance ;
Vanmeris, Derudder, Bataille, transporteurs ;
Debreyne, du Bureau des Lotissements ;
Bajemon, Bouwyn, de la Sociétaire Fiduciaire de France ;
Weexsteen, chef de trafic des Ets Coquelle ;
Quaterel, chef de service de la Maison Bourdon ;
Bryche, maîtreur agréé ;
Lefèvre, imprimeur ;
Sauvignon, Doncker, Mouton, Swynghedauw ;
De nombreux amis de la famille ;
Robert Prince, Pompes Funèbres, etc.

*Nous renouvelons à tous les enfants du défunt, en particulier aux propriétaires des magasins « **Au Bonheur des Dames** » ; aux petits-enfants et à toute la nombreuse famille, nos plus vives condoléances ».*

*Ainsi s'achève cette chronique que je dédie à la mémoire de mon arrière-grand-père **Emile Meurisse**.*

Le 22 mai 2013
Jean-Claude Lagrou